

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2011

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

		Exercice clos le		
		31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
(en millions d'€)	Note			
CHIFFRE D'AFFAIRES	(4)	20 923	19 650	18 739
Coût des ventes		(16 938)	(15 982)	(15 225)
Frais de recherche et développement	(5)	(703)	(558)	(586)
Frais commerciaux		(902)	(669)	(666)
Frais administratifs		(810)	(662)	(726)
RESULTAT OPERATIONNEL	(4)	1 570	1 779	1 536
Autres produits	(6)	46	8	44
Autres charges	(6)	(852)	(158)	(137)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(4)	764	1 629	1 443
Produits financiers	(7)	57	59	122
Charges financières	(7)	(193)	(101)	(101)
RESULTAT AVANT IMPOT		628	1 587	1 464
Impôt sur les bénéfices	(8)	(141)	(385)	(373)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		3	3	27
RESULTAT NET		490	1 205	1 118
Attribuable :				
- aux propriétaires de la société mère		462	1 217	1 109
- aux participations ne donnant pas le contrôle		28	(12)	9
Résultat net par action (en €)	(9)			
- Résultat de base		1,57	4,21	3,87
- Résultat dilué		1,56	4,18	3,81

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

		Exercice clos le		
		31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
(en millions d'€)				
Résultat net de la période		490	1 205	1 118
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture		(9)	(21)	25
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente		12	-	-
Ecart de conversion		(55)	94	(14)
Gains (pertes) actuariels		(183)	7	(319)
Impôts		93	55	12
Autres éléments du résultat global		(142)	135	(296)
Résultat global consolidé		348	1 340	822
Attribuable :				
- aux propriétaires de la société mère		330	1 354	811
- aux participations ne donnant pas le contrôle		18	(14)	11

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions d'€)	Note	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
ACTIF				
Ecarts d'acquisition	(10)	5 396	3 904	3 886
Immobilisations incorporelles	(10)	1 934	1 453	1 397
Immobilisations corporelles	(11)	2 651	1 958	1 735
Participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participations	(12)	207	66	66
Autres actifs non courants	(13)	567	535	529
Impôts différés	(8)	1 287	982	1 012
Total des actifs non courants		12 042	8 898	8 625
Stocks et encours	(14)	3 363	3 033	2 876
Contrats de construction en cours, actif	(15)	2 479	3 637	3 139
Clients et comptes rattachés	(16)	6 053	3 446	3 873
Autres actifs opérationnels courants	(17)	2 945	2 578	2 773
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	(18)	50	35	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(25)	2 701	4 351	2 943
Total des actifs courants		17 591	17 080	15 619
Total de l'actif		29 633	25 978	24 244

(en millions d'€)	Note	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF				
Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	(20)	4 060	4 091	2 852
Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		92	10	32
Total capitaux propres		4 152	4 101	2 884
Provisions non courantes	(22)	1 095	460	444
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	(23)	1 145	943	970
Emprunts non courants	(24)	3 346	1 845	65
Dettes non courantes sur contrats de location-financement	(24)	491	527	543
Impôts différés	(8)	88	113	70
Total des passifs non courants		6 165	3 888	2 092
Provisions courantes	(22)	1 387	1 181	1 226
Emprunts courants	(24)	578	196	706
Dettes courantes sur contrats de location-financement	(24)	51	46	42
Contrats de construction en cours, passif	(15)	9 166	10 169	10 581
Fournisseurs et comptes rattachés		4 071	3 613	3 866
Autres passifs opérationnels courants	(26)	4 063	2 784	2 847
Total des passifs courants		19 316	17 989	19 268
Total des capitaux propres et du passif		29 633	25 978	24 244

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'€)	Note	Exercice clos le		
		31 mars	31 mars	31 mars
		2011	2010	2009
Résultat net		490	1 205	1 118
Dotation aux amortissements, dépréciations et charge relative aux paiements fondés sur des actions		671	419	439
Engagements de retraite et avantages assimilés		(150)	(41)	(156)
Plus / moins-values sur cessions d'actifs		70	(6)	4
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)		-	3	(24)
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat		(107)	186	200
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement		974	1 766	1 581
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation	(19)	(743)	(960)	555
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation		231	806	2 136
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		44	58	14
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (inclus les coûts de R&D capitalisés)	(5)	(791)	(679)	(671)
Diminution des autres actifs et passifs non courants		(1)	22	4
Acquisition de Grid (€ -2 351 millions) nette de la trésorerie acquise (€ 328 millions)	(3)	(2 023)	-	-
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise		(242)	(12)	(40)
Cession d'activités après déduction de la trésorerie nette cédée		(68)	(25)	36
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements		(3 081)	(636)	(657)
Augmentation de capital		9	65	29
Actions propres		-	(34)	-
Dividendes versés y compris versements aux participations ne donnant pas le contrôle		(378)	(333)	(233)
Emissions d'emprunts obligataires	(24)	1 500	1 750	-
Remboursements d'emprunts obligataires	(24)	-	(275)	(559)
Variation nette des emprunts courants et non courants		33	(12)	11
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement		(41)	(33)	(27)
Variation nette des valeurs mobilières de placement et autres actifs et passifs financiers courants		57	(14)	162
Variation nette de la trésorerie liée au financement		1 180	1 114	(617)
(Diminution)/Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(1 670)	1 284	862
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		4 351	2 943	2 115
Incidence des variations de taux de conversion		24	135	(27)
Autres variations		(4)	(11)	(7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		2 701	4 351	2 943
<i>Impôts payés</i>		<i>(248)</i>	<i>(191)</i>	<i>(192)</i>
<i>Net des intérêts reçus et payés</i>		<i>(107)</i>	<i>(29)</i>	<i>22</i>

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2011	2010	2009
Analyse de la variation de la trésorerie nette/(endettement net) (*)			
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 670)	1 284	862
Variation nette des valeurs mobilières de placement et des autres actifs et passifs financiers courants	(57)	14	(162)
Variation nette des obligations	(1 500)	(1 475)	559
Variation nette des emprunts courants et non courants	(33)	12	(11)
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	41	33	27
Dettes nettes des entités acquises à leur date d'acquisition	(264)	-	(12)
Exercice par Bougues d'une option de vente	-	175	-
Effet net des variations de taux de conversion et autres variations	(25)	128	(116)
<i>Diminution/(Augmentation) de l'endettement net</i>	<i>(3 508)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Augmentation/(Diminution) de la trésorerie nette</i>	<i>-</i>	<i>171</i>	<i>1 147</i>
Trésorerie nette/(Endettement net) en début de période	2 222	2 051	904
Trésorerie nette/(Endettement net) en fin de période	(1 286)	2 222	2 051

(*) La trésorerie nette/(endettement net) se définit comme la somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement, des autres actifs financiers courants et des autres actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir Note 13), déduction faite de la dette financière (voir Note 24).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'€,
à l'exception du nombre
d'actions)

	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres- attribuables aux participatio ns ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 31 mars 2008	141 602 127	1 982	427	841	(1 040)	2 210	35	2 245
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(298)	(298)	2	(296)
Résultat net de la période	-	-	-	1 109	-	1 109	9	1 118
Total du résultat global	-	-	-	1 109	(298)	811	11	822
Conversion d'ORA	2 191 845	15	(13)	(2)	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres	-	-	-	(3)	-	(3)	(7)	(10)
Dividendes distribués	-	-	-	(226)	-	(226)	(7)	(233)
Réduction de capital suite à l'achat d'actions propres	142 163 766	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital par exercice d'options	1 233 173	10	11	-	-	21	-	21
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	462 792	6	-	33	-	39	-	39
Au 31 mars 2009	287 653 703	2 013	425	1 752	(1 338)	2 852	32	2 884
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	137	137	(2)	135
Résultat net de la période	-	-	-	1 217	-	1 217	(12)	1 205
Total du résultat global	-	-	-	1 217	137	1 354	(14)	1 340
Conversion d'ORA	1 211	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres	-	-	-	(10)	-	(10)	1	(9)
Dividendes distribués	-	-	-	(323)	-	(323)	(9)	(332)
Réduction de capital suite à l'achat d'actions propres	(700 000)	(5)	(29)	-	-	(34)	-	(34)
Augmentation de capital suite à l'exercice par Bouygues d'une option de vente	4 400 000	31	189	(45)	-	175	-	175
Augmentation de capital par exercice d'options	1 394 775	10	19	-	-	29	-	29
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	1 092 307	8	26	14	-	48	-	48
Au 31 mars 2010	293 841 996	2 057	630	2 605	(1 201)	4 091	10	4 101

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

(en millions d'€,
à l'exception du nombre
d'actions)

	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres- attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 31 mars 2010	293 841 996	2 057	630	2 605	(1 201)	4 091	10	4 101
Variation des autres éléments du résultat global		-	-	-	(132)	(132)	(10)	(142)
Résultat net de la période		-	-	462	-	462	28	490
Total du résultat global		-	-	462	(132)	330	18	348
Conversion d'ORA	275	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres		-	-	(24)	9	(15)	76	61
Dividendes distribués		-	-	(364)	-	(364)	(12)	(376)
Augmentation de capital par exercice d'options	466 379	3	4	-	-	7	-	7
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	110 654	1	(1)	11	-	11	-	11
Au 31 mars 2011	294 419 304	2 061	633	2 690	(1 324)	4 060	92	4 152

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1.	PRESENTATION DU GROUPE	8
NOTE 2.	PRINCIPES COMPTABLES	9
NOTE 3.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	28
NOTE 4.	INFORMATIONS SECTORIELLES.....	31
NOTE 5.	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	36
NOTE 6.	AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES.....	37
NOTE 7.	RESULTAT FINANCIER	38
NOTE 8.	IMPOT SUR LES BENEFICES	39
NOTE 9.	RESULTAT PAR ACTION.....	41
NOTE 10.	ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42
NOTE 11.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	45
NOTE 12.	PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET AUTRES TITRES DE PARTICIPATION 47	
NOTE 13.	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	48
NOTE 14.	STOCKS ET ENCOURS	48
NOTE 15.	CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS.....	49
NOTE 16.	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	49
NOTE 17.	AUTRES ACTIFS OPERATIONNELS COURANTS	50
NOTE 18.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	50
NOTE 19.	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT.....	51
NOTE 20.	CAPITAUX PROPRES	52
NOTE 21.	PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS.....	54
NOTE 22.	PROVISIONS	60
NOTE 23.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES.....	61
NOTE 24.	DETTE FINANCIERE	65
NOTE 25.	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	66
NOTE 26.	AUTRES PASSIFS OPERATIONNELS COURANTS.....	78
NOTE 27.	FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF.....	78
NOTE 28.	PASSIFS EVENTUELS ET CONTENTIEUX.....	79
NOTE 29.	ENGAGEMENTS DE LOCATION	84
NOTE 30.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	85
NOTE 31.	PARTIES LIEES	85
NOTE 32.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	86
NOTE 33.	PRINCIPALES SOCIETES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	87

NOTE 1. PRESENTATION DU GROUPE

Alstom (« le Groupe ») opère sur le marché de l'énergie au travers du Secteur Power et sur le marché du transport ferroviaire au travers du Secteur Transport. Il conçoit, fournit et entretient pour ses clients une gamme complète de produits et systèmes de technologie avancée et possède des compétences uniques en intégration de systèmes, ainsi qu'en maintenance et service après-vente couvrant la durée de vie de ces produits et systèmes.

L'acquisition des activités Transmission d'Areva T&D le 7 juin 2010 a constitué une étape significative du développement du Groupe qui s'est traduite par la création d'un nouveau Secteur, Alstom Grid, qui vient en complément des deux Secteurs actuels.

- ***Power***

Le Secteur Power construit et vend des turbines à vapeur, des turbines à gaz, des éoliennes, des alternateurs, des centrales électriques ainsi que des équipements et systèmes hydroélectriques. Il intervient également sur le marché des chaudières et des équipements de contrôle d'émissions dans les domaines de la production d'énergie, de la pétrochimie et de l'industrie. Il intervient également dans le domaine de la mise à niveau et la modernisation des centrales existantes. Enfin, il développe des activités de services associés sur tous les marchés mondiaux.

- ***Transport***

Le Secteur Transport fournit du matériel, des équipements et des services liés au transport ferroviaire, parmi lesquels les trains de voyageurs, les locomotives, les systèmes de signalisation et les équipements et services ferroviaires.

- ***Grid***

Grid est spécialisé dans le développement et la fourniture d'équipements pour transporter l'électricité sur de longues distances et pour gérer les réseaux électriques. Il est doté d'une expertise dans les domaines clés de l'électronique de puissance, la très haute tension, les interconnexions en courant continu, l'intégration des énergies renouvelables et les solutions de gestion des réseaux.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 3 mai 2011. Conformément à la législation française, ils seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires d'Alstom lors de l'assemblée générale annuelle convoquée le 28 juin 2011.

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Base d'établissement des comptes consolidés

Les états financiers consolidés d'Alstom de l'exercice clos le 31 mars 2011 ont été établis :

- conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'International Accounting Standards Board (IASB) tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} avril 2010 ;
- en utilisant les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 mars 2010, à l'exception des effets des nouvelles normes et interprétations tels que décrits ci-dessous.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index.fr.htm.

2.1.1. Changements de méthodes des normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire pour toute période intermédiaire ou annuelle commencée le 1^{er} avril 2010

- ***Norme IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises***

La norme IFRS 3 révisée s'applique de façon prospective aux regroupements d'entreprises intervenant à compter du 1^{er} avril 2010.

La méthode de l'acquisition (appelée également méthode du « purchase accounting ») est maintenue mais les changements majeurs suivants ont été apportés :

- Les frais de transaction sont enregistrés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.
- Les ajustements de prix sont enregistrés initialement à leur juste valeur et les variations de valeur ultérieures intervenant au-delà de la période de 12 mois suivant l'acquisition doivent être systématiquement comptabilisées en contrepartie du résultat.
- Lors de chaque regroupement, le Groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêts non acquise, soit à sa juste valeur à la date d'acquisition, ce qui conduit à la reconnaissance d'un écart d'acquisition sur cette fraction non acquise (méthode dite du « goodwill » complet), soit à sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que l'écart d'acquisition attribuable aux propriétaires de la maison mère (méthode dite du « goodwill » partiel).
- Dans le cas d'une prise de contrôle réalisée par acquisitions successives, la quote-part d'intérêts antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat.

• **Norme IAS 27 révisée Etats financiers consolidés et individuels**

La norme IAS 27 révisée présente les états financiers d'un groupe comme ceux d'une entité économique unique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société-mère, d'une part, et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, d'autre part.

Cette nouvelle approche a les conséquences suivantes :

- Les variations d'intérêts qui ne conduisent, ni à l'acquisition, ni à la perte de contrôle d'une entité, n'ont aucune incidence sur le compte de résultat, mais se traduisent par une nouvelle répartition des capitaux propres entre propriétaire de la société mère et participations ne donnant pas le contrôle et cela même si ces derniers deviennent négatifs.
- Sauf accord contractuel qui indiquerait une allocation différente, les résultats négatifs de filiales doivent être systématiquement répartis entre capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, et cela même si ces derniers deviennent négatifs.
-

• **Autres normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées**

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par l'entrée en vigueur des autres normes et interprétations nouvelles, révisées et amendées d'application obligatoire le 1^{er} avril 2010 dans l'Union européenne.

2.1.2. Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée, dans les états financiers consolidés au 31 mars 2011 des chapitres déjà publiés de la norme IFRS 9 – Instruments financiers dont la date d'application obligatoire est le 1^{er} avril 2013, sous réserve d'approbation par l'Union européenne.

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par les autres normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées publiées, mais non encore applicables.

Le Groupe estime qu'à ce stade, l'incidence de l'application de ces dispositions ne peut être déterminée avec une précision suffisante.

2.1.3. Rappel des options de transition IFRS 1

Les exemptions suivantes autorisées par IFRS 1 ont été utilisées par le Groupe pour l'établissement du bilan à la date de première application des IFRS, le 1^{er} avril 2004 :

- Regroupements d'entreprises : le Groupe a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 3 aux regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} avril 2004 ;
- Ecart de conversion : le montant cumulé des écarts de conversion au 1^{er} avril 2004 a été transféré en réserves.

2.2. Recours à des estimations

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la Direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- **Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant**

Le chiffre d'affaires et la marge brute des contrats de construction et contrats de services à long terme sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement défini par des jalons. De plus, si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat. Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat. La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits qui dépassent largement le champ d'application des clauses de garantie habituellement applicables aux fournisseurs d'équipements.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non-respect des obligations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques, contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est achevé.

- **Estimation des provisions sur litiges**

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les litiges en cours et le cas échéant évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources requise pour éteindre l'obligation. Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

- **Evaluation des impôts différés actif**

La détermination du niveau de reconnaissance des impôts différés actif exige l'exercice du jugement de la Direction. Les sources futures de résultat taxable et les effets des stratégies fiscales d'ensemble du Groupe sont pris en considération pour cet exercice. Cette évaluation est réalisée à partir d'une revue détaillée des impôts différés par juridiction fiscale en prenant en compte la performance opérationnelle passée, présente et à venir, associée aux contrats en carnet, le budget et le plan à 3 ans, la durée du report en arrière et la date d'expiration des déficits fiscaux reportables en avant.

- **Evaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés**

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs de placement, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans le cas où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge sur engagement de retraite et avantages assimilés comptabilisée en compte de résultat, des gains et pertes actuariels reconnus directement en capitaux propres, ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

- **Evaluation des actifs**

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels sont affectés les écarts d'acquisition nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables ; il requiert, donc, l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable actuelle.

- **Stocks et en cours**

Les stocks et en cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de leur valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradait au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en cours pourraient s'avérer nécessaires.

2.3. Principales méthodes comptables

2.3.1. Principes de consolidation

- **Filiales**

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif font l'objet d'une consolidation par intégration globale. Il y a contrôle exclusif lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques opérationnelles et financières d'une entité de façon à en obtenir les avantages, qu'il y ait ou non un lien capitalistique.

Les soldes et transactions intra-groupe sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé inclut les résultats des filiales consolidées acquises au cours de l'exercice à compter de la date de leur acquisition ; les résultats des filiales cédées au cours de la même période sont pris en compte jusqu'à leur date de cession.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « participations ne donnant pas le contrôle ». Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date. Sauf accord contractuel qui indiquerait une allocation différente, les résultats négatifs de filiales sont répartis entre capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle sur la base de leurs pourcentages d'intérêt respectifs, et cela même si ces derniers deviennent négatifs.

- **Participations dans les joint-ventures**

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ; la quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de l'entité contrôlée conjointement est intégrée dans les états financiers consolidés.

- **Participations dans les entreprises associées**

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. La part du Groupe dans le résultat des entreprises associées est reconnue dans le compte de résultat alors que sa part dans les mouvements de réserves postérieurs à l'acquisition est reconnue en réserves. Les mouvements postérieurs à l'acquisition sont portés en ajustement de la valeur de l'investissement. La quote-part du Groupe dans les pertes enregistrées par une entreprise associée est constatée dans la limite de l'investissement réalisé, sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de soutien envers cette entreprise.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée constaté à la date d'acquisition constitue un écart d'acquisition. Ce dernier est compris dans la valeur comptable de la participation et est pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

2.3.2. Chiffre d'affaires et coûts générés par les activités opérationnelles

- **Evaluation du chiffre d'affaires et du coût des ventes**

Le montant du chiffre d'affaires résultant d'une transaction est, en règle générale, fixé par les accords contractuels signés avec le client.

S'agissant des contrats de construction, les réclamations ne sont prises en compte dans la détermination du chiffre d'affaires du contrat que lorsqu'il est hautement probable qu'elles généreront un revenu supplémentaire dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Les pénalités viennent en réduction du chiffre d'affaires du contrat dès lors qu'elles sont probables.

Les coûts de production incluent les coûts directs (tels que matières, main-d'œuvre et coûts de garantie) et les coûts indirects. Les coûts d'emprunt sont alloués aux contrats de construction dont la durée d'exécution est supérieure à un an sur la base des financements requis pour l'exécution de ces contrats. Les coûts de garantie sont estimés sur la base du contrat et des données statistiques disponibles en pondérant les résultats possibles en fonction de leur probabilité. Les durées de garantie peuvent s'étendre jusqu'à cinq ans. Les frais commerciaux et les frais administratifs ne sont pas inclus dans les coûts de production.

- **Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes**

Le chiffre d'affaires afférent à la vente de produits manufacturés est comptabilisé lorsque l'essentiel des risques et avantages attachés à la propriété est transféré au client, ce qui intervient généralement lors de la livraison. Le chiffre d'affaires afférent aux contrats de services à court terme est comptabilisé à la réalisation des prestations de service. Tous les coûts de production engagés ou à engager au titre de la vente sont comptabilisés en coût des ventes à la date de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est défini par des jalons qui attestent de l'exécution en termes physiques d'une partie des travaux ou la réalisation des services prévus par le contrat. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes constitue le chiffre d'affaires de la période.

Le coût des ventes afférent aux contrats de construction et aux contrats de services à long terme est calculé de la même manière. La différence entre le coût des ventes évalué en fonction de l'état d'avancement et le coût des ventes enregistré au titre des périodes précédentes correspond au coût des ventes de la période. Par conséquent, les ajustements apportés à l'estimation des revenus et des coûts des contrats, du fait de changements dans les conditions et la réalisation des travaux, sont comptabilisés dans le coût des ventes au prorata de l'état d'avancement dès que ces changements sont identifiés.

Si le résultat d'un contrat à terminaison ne peut être déterminé de façon fiable, tout en demeurant positif dans l'hypothèse la plus probable, le chiffre d'affaires continue à être comptabilisé selon la méthode des jalons, mais la marge à terminaison est ramenée à zéro.

S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total estimé, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge au compte de résultat.

Les coûts de propositions ne présentant pas de probabilités de succès suffisantes sont comptabilisés directement en charges.

Pour les contrats de construction et de services à long terme, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actif ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passif ». La rubrique « Contrats de construction en cours, passif » comprend également les avances à la commande reçues des clients.

- **Comptabilisation des frais généraux**

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement le sont également, à l'exception des dépenses se rapportant à des projets satisfaisant les critères permettant de les immobiliser (voir note 2.3.9).

Les frais commerciaux et les frais administratifs sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.3.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est l'indicateur utilisé par le Groupe pour présenter le niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente. Cette présentation est conforme à la recommandation 2009-R03 du CNC, l'instance française de normalisation comptable, relative au format financier des entreprises sous référentiel comptable international. Le résultat opérationnel est formé de la marge brute, des frais de recherche et développement, des frais commerciaux et des frais administratifs. Il comprend notamment la part de charges sur retraites et avantages assimilés correspondant au coût des services rendus au cours de la période, le coût des paiements en actions et des programmes de participation des salariés, les profits ou pertes de change relatifs aux activités opérationnelles, ainsi que les profits ou pertes sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles réalisés dans le cadre des activités ordinaires.

2.3.4. Autres produits et autres charges

Les produits et charges qui, par nature, ont un degré de prévisibilité insuffisant, compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent sont présentés en autres produits et autres charges.

Les autres produits comprennent les profits de cession de participations ou d'activités et les profits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout produit relatif aux cessions passées.

Les autres charges comprennent les pertes sur cession de participations ou d'activités et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration ainsi que tout coût relatif aux cessions passées, les coûts de restructuration, les pertes de valeur significatives d'actifs, les coûts encourus pour réaliser des regroupements d'entreprises et la charge d'amortissement d'actifs exclusivement acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (marge en carnet, relations clients, marges sur stocks), ainsi qu'une partie des charges sur engagements de retraite et engagements assimilés (étalement du coût des services passés non encore reconnus, incidences des réductions d'effectifs et fermetures de plans et amortissement des gains et pertes actuariels relatifs aux avantages à long terme autres que postérieurs à l'emploi).

2.3.5. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- les produits financiers reçus en rémunération de la trésorerie,
- les charges d'intérêts relatifs à la dette financière c'est-à-dire la dette obligataire, la composante dette des instruments composés, les autres emprunts et les dettes liées aux contrats de location-financement,
- les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement,
- la composante financière de la charge sur retraites et avantages assimilés (charge d'intérêts et rendement attendu des actifs du régime),
- les dividendes reçus sur titres non consolidés,
- les profits et pertes de change résultant des opérations de financement,
- les autres produits et charges relatifs à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux valeurs mobilières de placement.

2.3.6. Conversion des états financiers libellés dans une monnaie autre que l'euro

Les états financiers du Groupe sont présentés en euros.

La devise fonctionnelle d'une entreprise consolidée est la devise de l'environnement économique de base dans lequel cette entité réalise ses opérations. Dans la majorité des cas, la devise fonctionnelle correspond à la devise locale. Cependant, une devise fonctionnelle autre que la devise locale peut être retenue pour certaines entreprises dès lors qu'elle représente la devise des principales transactions réalisées par l'entité et qu'elle assure une représentation fidèle de son environnement économique.

Les actifs et passifs des entreprises dont la devise fonctionnelle est autre que l'euro sont convertis en euros au cours en vigueur à la clôture de chaque période alors que les éléments de compte de résultat et de tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilantielle d'ouverture, les transactions de la période et la position bilantielle de clôture sont enregistrés directement en capitaux propres en autres éléments du résultat global. Ces écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat lors de la cession de l'entreprise considérée.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises ; ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au taux de clôture de chaque période.

2.3.7. Transactions en devise étrangère

Les transactions libellées en devise étrangère sont initialement comptabilisées en appliquant au montant en devise étrangère le cours de change du jour entre la devise fonctionnelle de l'entité et la devise étrangère à la date de transaction. Les devises détenues et les éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés dans le cadre de ces transactions sont réévalués aux cours de change à la clôture de chaque période. Les profits ou pertes de change réalisés à la date de règlement ainsi que les profits ou pertes latents issus des réévaluations sont comptabilisés dans le compte de résultat au sein du résultat opérationnel lorsqu'ils ont trait aux activités opérationnelles ou dans les charges ou produits financiers s'ils se rapportent à des activités de financement.

Afin d'atténuer le risque lié à la volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours de façon significative à des contrats de couverture. Ces instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Le Groupe applique les règles de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour en permettre l'application. Une relation de couverture remplit les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture si, lors de la mise en place de la couverture, elle est désignée et documentée de façon formalisée et s'il est démontré que la couverture reste efficace pendant toute la durée pour laquelle elle a été initialement mise en place.

Deux catégories de relations de couverture peuvent être identifiées :

- les couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie attribuables aux opérations dont la probabilité de réalisation est élevée ;
- la couverture de juste valeur pour couvrir le risque de variation de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes.

- **Couverture de flux de trésorerie**

Lorsque la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée, la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres en autres éléments du résultat global. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés au compte de résultat. Si la transaction attendue se traduit par la comptabilisation d'un élément non monétaire (par exemple, stocks ou contrats de construction en cours), le gain ou la perte antérieurement reconnu en capitaux propres est inclus dans la valeur comptable de l'actif ou du passif considéré.

- **Couverture de juste valeur**

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de juste valeur des dérivés et des éléments couverts sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

Quel que soit le type de couverture, la part inefficace de l'instrument de couverture est comptabilisée au compte de résultat. Les profits et pertes de change réalisés ou latents sur les éléments couverts et les instruments de couverture sont comptabilisés en résultat opérationnel s'ils se rapportent à des activités opérationnelles ou en résultat financier s'ils ont trait aux activités de financement.

Comme la part efficace de l'instrument de couverture compense la différence entre le cours comptant à la date de mise en place de la couverture et le cours comptant à la date d'échéance, le chiffre d'affaires et les coûts relatifs à un contrat client sont comptabilisés tout au long de la vie du contrat au cours comptant de la mise en place de leur couverture sous réserve que les relations de couverture correspondantes continuent de répondre aux critères d'application de la comptabilité de couverture.

Le Groupe a également recours à des couvertures d'assurance export afin de se prémunir contre son risque de change sur certains contrats pendant la période d'appel d'offres et après l'attribution des contrats. L'obtention des contrats demeurant incertaine au cours de la période d'appel d'offres, les justes valeurs de ces instruments d'assurance ne peuvent être déterminées de façon fiable ; elles ne sont donc pas reconnues au bilan durant cette période. Lorsque les contrats sont obtenus, les polices d'assurance sont comptabilisées et réévaluées de la même manière que les contrats de change à terme.

2.3.8. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre :

- la juste valeur du coût d'acquisition augmentée du montant des intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle) dans l'entreprise acquise, et
- la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris identifiables à la date d'acquisition.

L'évaluation initiale du coût d'acquisition et des justes valeurs des actifs acquis et passifs repris est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement est comptabilisé sous forme de correction rétroactive des écarts d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture.

2.3.9. Immobilisations incorporelles

- **Actifs incorporels acquis**

Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. La durée d'utilité de ces actifs peut s'étendre jusqu'à 20 ans, compte tenu de la nature à long terme des contrats et activités susceptibles de les utiliser. Lorsque l'acquisition de l'actif est une transaction ordinaire, la charge d'amortissement de cet actif est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction de l'actif concerné. Lorsque l'actif ne peut par nature être acquis que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (marge en carnet, relations clients), la charge d'amortissement est inscrite en autres charges.

- **Immobilisations incorporelles générées en interne**

Les coûts de développement ne sont reconnus comme des actifs que si les projets auxquels ils se rapportent remplissent les critères suivants :

- le projet est clairement défini et ses coûts sont identifiés séparément et évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet a été démontrée,
- il est dans l'intention du Groupe d'achever le projet en vue de son utilisation ou de sa vente,
- les ressources techniques et financières adéquates sont disponibles pour l'achèvement du projet,
- il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront au Groupe.

Les coûts de développement immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les frais de recherche et développement.

2.3.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Quand une immobilisation corporelle est constituée de composants présentant des durées d'utilité différentes, le coût d'acquisition est réparti entre les différents composants qui sont amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue de chaque composant. Le tableau suivant présente les durées d'utilité les plus couramment utilisées :

	Durées d'utilité estimées en années
Bâtiments	7-40
Matériel et outillage	3-20
Petit outillage, mobilier, agencements et autres	1-10

Les durées d'utilité estimées sont revues régulièrement et les changements dans les estimations sont comptabilisés, le cas échéant, de manière prospective. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

Les coûts d'emprunt attribuables à un actif dont la période de construction est supérieure à un an sont capitalisés comme un élément du coût de cet actif.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement ou de location à long terme qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont immobilisées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la mise en place du contrat de location, ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux revenant au bailleur au titre de la location. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur figure au bilan en tant que passif financier. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et le remboursement de la dette liée au contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt constant sur le capital restant dû.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée de la même manière que les actifs détenus en propre ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est inférieure.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location correspondant. Les avantages reçus et à recevoir d'un bailleur lors de la conclusion d'un contrat de location simple sont répartis linéairement sur la durée du contrat de location.

2.3.11. Perte de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles en cours font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique, ou dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles ne font l'objet d'un test de dépréciation que s'il existe des indices de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable d'un actif immobilisé à sa valeur nette comptable. Une unité génératrice de trésorerie (UGT) se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Si un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles d'autres actifs ou groupes d'actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Pour les besoins du management, les écarts d'acquisition résultant de regroupement d'entreprises sont suivis au niveau des secteurs d'activité tels que décrits en note 1 : les écarts d'acquisition font donc l'objet de tests de dépréciation au niveau du groupe d'unités génératrices de trésorerie que représente chaque Secteur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. L'évaluation réalisée s'appuie sur le plan interne à trois ans du Groupe. Les flux au-delà de cette période sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable ou baissier pour les années ultérieures. La valeur recouvrable est égale à la somme des flux de trésorerie actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Les taux d'actualisation sont déterminés en utilisant le coût moyen pondéré du capital de chaque Secteur.

Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat. Dans la situation d'un test de dépréciation d'écart d'acquisition affecté à un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée, en premier lieu, sur la valeur comptable de l'écart d'acquisition, puis sur les autres actifs au prorata de leurs valeurs comptables.

Les pertes de valeur reconnues sur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprise. Les pertes de valeur reconnues sur des actifs ou sur des unités génératrices de trésorerie peuvent faire l'objet de reprises au cours d'une période ultérieure ; ces reprises sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultat. La valeur comptable ainsi augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs.

2.3.12. Actifs financiers

- **Prêts et dépôts**

Les prêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dépôts sont enregistrés en « autres actifs non courants » lorsque leur échéance initiale est supérieure à trois mois ; ils sont présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsqu'il s'agit de dépôts à vue ou lorsque leur échéance initiale est inférieure à trois mois.

S'il existe une indication que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre la valeur comptable et la valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge financière. La perte de valeur peut donner lieu ultérieurement à une reprise. Dans ce cas, la reprise de perte de valeur est comptabilisée en produit financier.

- **Participations et actifs représentatifs d'un droit de créance**

Les participations dans les sociétés non consolidées sont classées en actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite réévaluées à leur juste valeur.

La juste valeur des titres cotés correspond à leur valeur de marché à la date de la clôture des comptes. Les titres non cotés sont évalués à partir d'un modèle de valorisation. Les modifications de juste valeur affectant cette catégorie de titres sont directement comptabilisées en capitaux propres en autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession des titres considérés et tant qu'il n'existe pas d'indication objective que les titres se sont dépréciés. A la date de cession ou en cas de perte de valeur significative ou prolongée, le gain ou la perte cumulé antérieurement reconnu en autres éléments du résultat global est transféré dans le résultat de la période. Contrairement aux pertes de valeur constatées sur des titres d'emprunt (obligations), les pertes de valeur sur titres de capitaux propres (actions) ne peuvent faire l'objet de reprises dans le compte de résultat.

Les participations dans les sociétés non consolidées dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable sont évaluées à leur coût. Toute perte de valeur comptabilisée pour une participation de ce type ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, sauf lors de la cession de la participation.

Tous les actifs représentatifs d'un droit de créance que le Groupe a la capacité et l'intention exprimée de conserver jusqu'à leur échéance sont désignés comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et éventuellement dépréciés afin de constater les montants estimés non recouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective que l'actif s'est déprécié ; le montant de la perte est représenté par la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif calculé à la date de comptabilisation initiale. Les pertes de valeur peuvent être reprises dans le compte de résultat au cours des périodes ultérieures.

Les valeurs mobilières sont des actifs détenus à des fins de transaction qui ne peuvent pas être considérées comme des équivalents de trésorerie. Elles sont désignées comme des actifs financiers en juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Leurs variations de juste valeur sont constatées dans les charges et produits financiers.

- **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 2.3.7 pour les instruments de couverture de change et note 2.3.18 pour les instruments de couverture de taux).

- **Créances clients et comptes rattachés**

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond, en général, à leur valeur nominale. S'il apparaît ultérieurement que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre leur valeur comptable et leur valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge opérationnelle. La perte de valeur peut donner lieu à une reprise en cas d'augmentation de la valeur recouvrable. Dans ce cas, la reprise de la perte de valeur est comptabilisée en produit opérationnel.

2.3.13. Stocks et encours

Les stocks de matières premières et fournitures, les travaux en cours et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût selon la méthode du coût moyen pondéré, soit de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des produits dans le cours normal de l'activité diminué des coûts d'achèvement et des coûts commerciaux estimés à venir.

2.3.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les placements très liquides ayant une date de maturité inférieure à trois mois et qui sont facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

Les découverts bancaires sont présentés en emprunts dans les passifs courants du bilan.

2.3.15. Impôts

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

La composante CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) du nouvel impôt sur les activités économiques (Contribution Economique Territoriale CET) applicable en France à compter du 1^{er} janvier 2010 est comptabilisée en impôt sur le résultat.

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés sont identifiés dans chaque entité imposable. Les impôts différés correspondants sont calculés au taux d'impôt adopté ou quasi-adopté applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où sont jugés probables des bénéfices futurs imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, joint-ventures et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des

résultats de filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires générerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe peut compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et
- les actifs et passifs d'impôt différé ont trait à des impôts relevant d'une même juridiction fiscale.

L'impôt différé est comptabilisé au compte de résultat, à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement en autres éléments du résultat global ; dans ce cas, il est également directement enregistré en autres éléments du résultat global.

2.3.16. Provisions

Tant qu'un contrat de construction ou un contrat de services à long terme demeure en cours, les obligations liées à ce contrat sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques « Contrats de construction en cours, actifs » ou « Contrats de construction en cours, passifs ».

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, si elles répondent aux critères suivants :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie équivalente sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- une telle sortie de ressources peut être évaluée de façon fiable.

Ces obligations sont présentées sous forme de provisions lorsque leur échéance ou leur montant est incertain. Dès que cette incertitude disparaît, elles sont présentées sous forme de dettes fournisseurs ou d'autres passifs courants.

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats de construction ou contrats de services à long terme sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la réorganisation, la fermeture d'un site ou un programme de réduction des effectifs est annoncé avant la date d'arrêté des comptes, que la Direction est engagée vis-à-vis des salariés concernés, et que les coûts y afférant ont été évalués de manière fiable. Ces provisions portent sur les indemnités de départ et de licenciement des salariés et sur les coûts estimés de fermeture de sites. En complément de ces provisions, les coûts de restructuration peuvent inclure des dépréciations d'actifs des activités concernées.

2.3.17. Passifs financiers

- **Dettes obligataires et autres emprunts**

Les dettes obligataires et les autres emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

- **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 2.3.7 pour les instruments de couverture de change et note 2.3.18 pour les instruments de couverture de taux).

- **Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale et évaluées ensuite à leur coût amorti.

2.3.18. Instruments de couverture de taux d'intérêts

Le Groupe peut être amené à conclure des transactions de couverture afin de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture. Si les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture, le Groupe applique la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture de juste valeur s'applique aux emprunts à taux fixe, et la comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux emprunts à taux variable.

S'agissant des relations de couverture de juste valeur, la réévaluation des emprunts à taux fixe est compensée dans le compte de résultat par la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé, à l'inefficacité de la couverture près. S'agissant des relations de couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment constatés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

2.3.19. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe effectue en faveur de certains de ses salariés des paiements fondés sur des actions, acquittés, soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie.

- **Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres**

Les paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits (hors effet de conditions non liées au marché) selon le modèle binomial d'évaluation des options. La charge cumulée reconnue est basée sur la juste valeur à la date d'attribution des droits et sur l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises (avec prise en compte de l'effet des conditions d'acquisition non liées au marché). Elle est enregistrée, tout au long de la période d'acquisition des droits, dans le résultat opérationnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

- **Paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie**

Les paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie donnent lieu à la constatation d'un passif égal à la quote-part des biens ou services reçus évaluée à sa juste valeur à chaque date de clôture.

Le Groupe peut également permettre à ses salariés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe à un prix préférentiel par rapport à leur valeur de marché. Dans ce cas, le Groupe enregistre une charge sur la base de son estimation de la décote relative aux actions qui seront acquises.

2.3.20. Engagements de retraite et avantages assimilés

Le Groupe offre à ses salariés différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi tels que retraites, indemnités de départ en retraite et couverture médicale, ainsi que divers autres avantages à long terme tels que médailles du travail et plans de rémunération différée. Les différents avantages offerts à chaque salarié dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chaque filiale.

Les plans de couverture médicale du Groupe prévoient généralement une participation des salariés qui fait l'objet de réajustements annuels.

- **Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies**

En situation de régime à prestations définies d'un employeur unique, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements et le coût des services actuels et passés correspondants. Cette méthode prend en considération les meilleures estimations des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'années de service futur des salariés, leur salaire en fin de contrat et leur espérance de vie estimée.

La plupart des plans à prestations définies sont financés par des fonds de pensions ayant une existence légale distincte des entités constituant le Groupe. Les actifs détenus par ces fonds sont généralement placés sous forme d'actions et d'obligations. D'autres régimes de retraite complémentaire accordés par le Groupe à certains employés donnent lieu à des paiements directs par l'employeur à leur date d'échéance. La majeure partie des régimes de couverture médicale postérieurs à l'emploi n'est pas pré-financée.

Le Groupe revoit périodiquement l'évaluation des engagements de retraite et des actifs de chaque régime. Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les différences entre les hypothèses utilisées et la réalité sont évalués. Le Groupe reconnaît directement en capitaux propres en autres éléments du résultat global la totalité des gains et pertes actuariels ainsi que l'incidence de tout plafonnement d'actif.

Le coût estimé des avantages offerts au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies est provisionné sur la durée de service des salariés. Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel. L'amortissement du produit des services passés non comptabilisés ainsi que les effets des réductions ou liquidations des régimes sont comptabilisés dans les autres charges. Les éléments financiers de la charge de la période, tels que les intérêts de la dette actuarielle et le rendement attendu des actifs de couverture, sont inclus dans les produits (charges) financiers.

Le Groupe participe également à des régimes à prestations définies de type multi-employeurs, principalement aux Etats-Unis et au Canada. Les fonds correspondants n'étant pas en mesure de fournir des informations suffisantes pour comptabiliser ces régimes comme des plans à prestations définies, ceux-ci sont comptabilisés comme des plans à cotisations définies (voir ci-dessous).

- **Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies**

En situation de régime à cotisations définies, le Groupe paie des cotisations à des fonds administrés de façon indépendante sur la base d'un pourcentage fixe de la rémunération. Ces cotisations sont enregistrées en charges opérationnelles.

- **Autres avantages à long terme**

La méthode comptable utilisée pour reconnaître les obligations encourues au titre des autres avantages à long terme est similaire à celle utilisée pour les régimes à prestations définies, à la différence près que les gains ou pertes actuariels et le coût des services passés sont reconnus immédiatement pour leur totalité en « autres produits ou en autres charges » dans le compte de résultat.

2.3.21. Engagements hors bilan

- **Engagements découlant de l'exécution d'opérations contrôlées par le Groupe**

Dans le cadre habituel de son activité, le Groupe est engagé par des obligations contractuelles vis-à-vis de ses clients (parmi lesquelles l'obligation de bonne exécution et l'obligation de garantie). Le Groupe peut être également amené à prendre des engagements dans des contrats de location, ainsi que pour satisfaire à des dispositions d'ordre fiscal et douanier et des réglementations liées à l'environnement, la santé et la sécurité. Ces obligations peuvent être couvertes ou non par des garanties émises par des banques ou des compagnies d'assurance. Le Groupe étant en mesure de contrôler l'exécution de ces obligations, un passif n'est déclaré qu'une fois survenu le fait générateur de l'obligation (tel qu'un litige ou un achèvement tardif de contrat), rendant possible ou probable une sortie de ressources.

Ce passif est déclaré comme un passif éventuel lorsqu'il est seulement considéré comme possible mais demeure non probable ou lorsque, bien que probable, il ne peut être évalué de manière fiable.

Lorsque ce passif est probable et peut être mesuré de manière fiable, les états financiers sont affectés comme suit :

- si le passif supplémentaire est lié directement à l'exécution d'un contrat client en cours, la marge brute du contrat estimée à terminaison est ré-estimée ; la marge cumulée reconnue à l'avancement du contrat et, éventuellement, la perte à terminaison sont ajustées en conséquence,
- si le passif supplémentaire n'est pas directement lié à un contrat en cours, une dette est immédiatement constatée au bilan.

Les engagements contractuels des sous-traitants envers le Groupe sont de nature identique à celles du Groupe envers ses clients. Ils peuvent être couverts par des garanties du même type que celles fournies par le Groupe à ses clients.

Aucun actif éventuel n'est déclaré tant que l'hypothèse d'une obligation à la charge d'un tiers demeure éloignée ou n'est que possible. Un actif éventuel n'est déclaré que quand l'obligation devient probable. Ce n'est que lorsque cette obligation est quasi-certaine que le revenu supplémentaire résultant de l'engagement d'un tiers est pris en considération.

- **Engagements découlant de l'exécution d'opérations non totalement contrôlées par le Groupe**

Des obligations envers des tiers peuvent découler de procédures judiciaires, de garanties de crédit couvrant des engagements financiers délivrés dans le cadre d'opérations de financement des ventes et de garanties délivrées lors de cessions d'activités.

Dans le cas de procédures judiciaires, un passif éventuel est déclaré lorsque ce passif est seulement considéré comme éventuel mais demeure non probable ou lorsque, bien que probable, il ne peut être évalué de manière fiable. Dans le cas d'engagements découlant de garanties délivrées, les passifs éventuels sont déclarés dès que les garanties ont été délivrées et aussi longtemps qu'elles ne sont pas arrivées à échéance.

Une provision est enregistrée dès que l'obligation est considérée comme probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les actifs éventuels découlant de procédures judiciaires ou de garanties obtenues de tiers lors d'acquisition d'activités ne sont déclarés que lorsqu'ils deviennent probables.

2.3.22. Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de la période hors charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période ajusté de l'effet dilutif des seules obligations remboursables en actions restant à convertir (ORA).

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de la période hors charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période ajusté de l'effet de tous les instruments dilutifs (ORA, stock-options, actions gratuites).

2.3.23. Information sectorielle

Les Secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Président-Directeur Général afin d'allouer les ressources aux différents Secteurs et d'évaluer leurs performances.

Le Président-Directeur Général est le « principal décideur opérationnel » du Groupe au sens d'IFRS 8.

Les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs-clés de chaque Secteur lors de l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

A- Variation du périmètre de consolidation

Le 20 janvier 2010, Alstom et Schneider Electric, agissant dans le cadre d'un accord de consortium, ont signé un accord avec Areva en vue de l'acquisition de ses activités Transmission et Distribution (« Areva T&D »). Suite aux approbations des autorités de la concurrence, l'acquisition a été finalisée le 7 juin 2010. Le consortium a ainsi acquis l'intégralité du capital d'Areva T&D pour une valeur des fonds propres de € 2 290 millions et les deux partenaires du consortium ont refinancé auprès d'Areva la dette financière d'Areva T&D.

Alstom a financé la valeur des fonds propres des activités Transmission pour € 1 589 millions et a refinancé la dette afférente de € 762 millions.

L'accord de consortium prévoyait dès la date de réalisation définitive de la transaction, le transfert des activités Transmission et des activités Distribution respectivement à Alstom et à Schneider.

De ce fait, les activités Transmission ont été consolidées par intégration globale à compter du 7 juin 2010 dans les états financiers du Groupe, tandis que les activités Distribution ont été totalement exclues du périmètre de consolidation.

Suite à cette acquisition, le Groupe a constitué son troisième Secteur, dénommé Alstom Grid.

En application de la norme IFRS 3 (révisée), le Groupe a identifié les actifs acquis et les passifs repris et les a valorisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Des valeurs préliminaires ont ainsi été reconnues au 7 juin 2010. Les actifs et passifs reconnus peuvent être ajustés par la suite pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition, sur la base de nouvelles informations obtenues concernant des faits et des circonstances existants à la date d'acquisition.

Justes valeurs préliminaires des actifs acquis et des passifs repris des activités Transmission à la date d'acquisition :

(en millions d'€)	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	512
Immobilisations corporelles	634
Participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participations	1
Autres actifs non courants	16
Impôts différés	176
Total des actifs non courants	1 339
Stocks	725
Contrats de construction en cours, actif	0
Clients et comptes rattachés	1 920
Autres actifs opérationnels courants	564
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	328
Total des actifs courants	3 537
Total de l'actif	4 876
Provisions non courantes	238
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	181
Emprunts non courants	17
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	7
Impôts différés	17
Total des passifs non courants	460
Provisions courantes	435
Emprunts courants	1 058
Dettes sur contrats de location-financement courantes	1
Contrats de construction en cours, passif	742
Fournisseurs et comptes rattachés	766
Autres passifs opérationnels courants	1 225
Total des passifs courants	4 227
Total des capitaux propres et passif	4 687
Actifs nets acquis	189
Juste valeur des actifs et passifs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	75
Juste valeur des actifs et passifs attribuables aux propriétaires de la société mère	114
Prix d'acquisition	1 589
Ecart d'acquisition préliminaire	1 475

L'évaluation des actifs acquis et de passifs repris à leur justes valeurs s'est traduite par l'inscription à l'actif de nouvelles immobilisations incorporelles (technologie, marge en carnet de commandes et relations

clients) et par la réévaluation d'immobilisations corporelles, des stocks et des passifs. Ces actifs ont été évalués par des experts indépendants externes au Groupe.

Le Groupe a choisi d'évaluer les intérêts minoritaires sur la base de leur quote-part dans l'actif net de l'activité Transmission.

L'écart d'acquisition préliminaire de € 1 475 millions trouve principalement son origine dans la position dominante du Groupe Alstom sur les marchés en croissance et dans les synergies attendues entre Grid et les autres activités d'Alstom en matière de stratégie de portefeuille du fait, en particulier, du positionnement unique sur les marchés du Smart Grid et de la présence internationale des activités Transmission.

La prise en considération des synergies spécifiques avec les Secteurs Power et Transport en termes de réductions de coûts, d'offre commerciale complète et de mutualisation de la main-d'œuvre et du savoir-faire a conduit à affecter cet écart d'acquisition à Power à hauteur de € 293 millions et à Transport à hauteur de € 46 millions. L'écart d'acquisition attribué à Grid s'élève ainsi à € 1 136 millions.

Pour la période comprise entre la date d'acquisition (7 juin 2010) et le 31 mars 2011, Alstom Grid a contribué au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de € 3 653 millions et au résultat opérationnel à hauteur de € 218 millions. La contribution au résultat d'exploitation d'Alstom inclut les coûts d'acquisition pour un montant total de € 44 millions et l'amortissement des marges acquises, comme la marge en carnet de commandes, la marge sur stocks et relations clients, pour un montant total de € 159 millions. Ces impacts sont comptabilisés en autres charges dans le compte de résultat.

Compte tenu de la complexité à allouer de façon fiable les activités et les résultats de Transmission et de Distribution à Alstom ou à Schneider Electric, le Groupe n'est pas en mesure de réaliser ces allocations avant la date d'acquisition (dans la mesure où les deux activités n'étaient pas scindées), et ainsi de communiquer le montant du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et du résultat net comme si l'acquisition avait eu lieu au 1er avril 2010.

B- Acquisitions en cours

Le 1^{er} mars 2010, Alstom et Russian Transmashholding (TMH) ont renforcé leur accord de partenariat stratégique conclu en mars 2009 en signant un accord d'achat d'actions aux termes duquel Alstom acquiert 25% de participation + 1 action dans la maison mère de Transmashholding, Breakers Investment BV. L'acquisition par Alstom d'une participation dans Breakers Investment BV est soumise à la réalisation de certaines conditions.

NOTE 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

4.1. Informations par secteurs opérationnels

Au 31 mars 2011

(en millions d'€)	Power	Transport	Grid	Corporate & autres	Elimina-tions	Total
Chiffre d'affaires	11 671	5 606	3 653	-	(7)	20 923
Eliminations intersecteurs	(5)	(2)	-	-	7	-
Total chiffre d'affaires	11 666	5 604	3 653	-	-	20 923
Résultat opérationnel	1 052	398	218	(98)	-	1 570
Résultat d'exploitation	690	225	35	(186)	-	764
Produits (charges) financiers						(136)
Impôt sur les bénéfices						(141)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						3
Résultat net						490
Actifs sectoriels ⁽¹⁾	13 646	4 595	5 891	1 006	-	25 138
Impôts différés (actif)						1 287
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite						28
Actifs financiers						3 180
Total de l'actif						29 633
Passifs sectoriels ⁽²⁾	10 528	4 150	3 834	1 270	-	19 782
Impôts différés (passif)						88
Provisions pour engagements de retraite						1 145
Dette financière						4 466
Total capitaux propres						4 152
Total des capitaux propres et passif						29 633
Capitaux employés ⁽³⁾	3 118	445	2 057	(264)	-	5 356
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(413)	(206)	(126)	(46)	-	(791)
Dotation aux amortissements dans le résultat d'exploitation	262	148	229	37	-	676

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 31 mars 2010

(en millions d'€)	Power	Transport	Corporate & autres	Elimina-tions	Total
Chiffre d'affaires	13 918	5 751	-	(19)	19 650
Eliminations intersecteurs	(17)	(2)	-	19	-
Total chiffre d'affaires	13 901	5 749	-	-	19 650
Résultat opérationnel	1 468	414	(103)	-	1 779
Résultat d'exploitation	1 377	368	(116)	-	1 629
Produits (charges) financiers					(42)
Impôt sur les bénéfices					(385)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence					3
Résultat net					1 205
Actifs sectoriels ⁽¹⁾	13 953	5 239	959	-	20 151
Impôts différés (actif)					982
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite					8
Actifs financiers					4 837
Total de l'actif					25 978
Passifs sectoriels ⁽²⁾	11 749	5 317	1 141	-	18 207
Impôts différés (passif)					113
Provisions pour engagements de retraite					943
Dette financière					2 614
Total capitaux propres					4 101
Total des capitaux propres et passif					25 978
Capitaux employés ⁽³⁾	2 204	(78)	(182)	-	1 944
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(428)	(199)	(52)	-	(679)
Dotation aux amortissements dans le résultat d'exploitation	224	152	56	-	432

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 31 mars 2009

(en millions d'€)	Power	Transport	Corporate & autres	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	13 060	5 685	-	(6)	18 739
Eliminations intersecteurs	(6)	-	-	6	-
Total chiffre d'affaires	13 054	5 685	-	-	18 739
Résultat opérationnel	1 248	408	(120)	-	1 536
Résultat d'exploitation	1 172	389	(118)	-	1 443
Produits (charges) financiers					21
Impôt sur les bénéfices					(373)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence					27
Résultat net					1 118
Actifs sectoriels ⁽¹⁾	13 640	5 172	1 009	-	19 821
Impôts différés (actif)					1 012
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite					4
Actifs financiers					3 407
Total de l'actif					24 244
Passifs sectoriels ⁽²⁾	12 171	5 503	1 290	-	18 964
Impôts différés (passif)					70
Provisions pour engagements de retraite					970
Dette financière					1 356
Total capitaux propres					2 884
Total des capitaux propres et passif					24 244
Capitaux employés ⁽³⁾	1 469	(331)	(281)	-	857
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(407)	(229)	(35)	-	(671)
Dotation aux amortissements dans le résultat d'exploitation	226	123	35	-	384

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

4.2. Information par zone géographique

Chiffre d'affaires par pays de destination

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2011	2010	2009
Zone euro (1)	5 961	6 550	6 594
<i>dont France</i>	<i>2 155</i>	<i>1 983</i>	<i>2 182</i>
Reste de l'Europe	3 392	3 261	3 111
Amérique du Nord	2 571	2 736	2 943
<i>dont Etats-Unis</i>	<i>1 753</i>	<i>2 176</i>	<i>2 508</i>
Amérique du Sud & centrale	1 731	952	1 088
Asie / Pacifique	3 788	2 251	2 557
Moyen-orient et Afrique	3 480	3 900	2 446
Total Groupe	20 923	19 650	18 739

(1) Au 31 mars 2009, la zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas et le Portugal. La Slovénie et la Slovaquie ont été ajoutées au 31 mars 2010. L'Estonie a été ajoutée au 31 mars 2011.

Chiffre d'affaires par pays d'origine

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2011	2010	2009
Zone euro (1)	8 209	10 104	8 647
<i>dont France</i>	<i>4 247</i>	<i>5 151</i>	<i>4 046</i>
Reste de l'Europe	6 410	3 679	4 486
Amérique du Nord	2 265	2 631	2 862
<i>dont Etats-Unis</i>	<i>1 714</i>	<i>2 236</i>	<i>2 530</i>
Amérique du Sud & centrale	1 090	767	655
Asie / Pacifique	1 653	1 433	1 650
Moyen-orient et Afrique	1 296	1 036	439
Total Groupe	20 923	19 650	18 739

(1) Au 31 mars 2009, la zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas et le Portugal. La Slovénie et la Slovaquie ont été ajoutées au 31 mars 2010. L'Estonie a été ajoutée au 31 mars 2011.

Actifs non courants par pays d'origine

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Zone euro (1)	3 438	1 641	1 576
<i>dont France (2)</i>	<i>2 510</i>	<i>762</i>	<i>735</i>
Reste de l'Europe (3)	5 134	4 672	4 639
Amérique du Nord	741	541	412
<i>dont Etats-Unis</i>	<i>640</i>	<i>462</i>	<i>350</i>
Amérique du Sud & centrale	142	66	48
Asie / Pacifique	806	488	442
Moyen-orient et Afrique	37	50	41
Total Groupe	10 298	7 458	7 158

(1) Au 31 mars 2009, la zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas et le Portugal. La Slovénie et la Slovaquie ont été ajoutées au 31 mars 2010. L'Estonie a été ajoutée au 31 mars 2011.

(2) Ce montant inclut principalement l'écart d'acquisition du Secteur Grid.

(3) Ce montant inclut principalement l'écart d'acquisition du Secteur Power qui est localisé en Suisse.

4.3 Information relative aux principaux clients

Aucun client externe ne représente individuellement 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

NOTE 5. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Frais de recherche et développement	(703)	(558)	(586)
Coûts de développement capitalisés au cours de la période (voir Note 10.2)	(286)	(209)	(172)
Dotation aux amortissement des coûts de développement capitalisés (voir Note 10.2)	98	87	77
Dotation aux amortissement de la technologie acquise (voir Note 10.2)	67	67	60
Total des dépenses de recherche et de développement	(824)	(613)	(621)

Les principaux projets pour lesquels les coûts de développement ont été capitalisés ont trait à la nouvelle génération de trains à très grande vitesse (AGVTM) pour le Secteur Transport et au programme de captage et de stockage du carbone pour le Secteur Power.

NOTE 6. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2011	2010	2009
Plus-values sur cessions d'activités (1)	-	7	35
Autres (4)	46	1	9
Autres produits	46	8	44
Moins-values de cessions d'activités (1)	(33)	(36)	(80)
Charges de restructuration (2)	(520)	(96)	(46)
Charges générées exclusivement dans le cadre d'un regroupement d'entreprise (3)	(203)	(7)	-
Autres (4)	(96)	(19)	(11)
Autres charges	(852)	(158)	(137)
Autres produits (autres charges)	(806)	(150)	(93)

(1) Les plus values de cession comptabilisées à fin mars 2009 sont liées à la cession de titres non consolidés en Afrique du Sud.

Les moins values de cession se rapportent principalement à :

- pour les exercices clos au 31 mars 2011 et au 31 mars 2009 à des ajustements liés à la cession de l'ancien secteur Marine ; et
- pour l'exercice clos au 31 mars 2010 à une amende émanant des autorités de la concurrence sur la cession d'une activité intervenue au cours des exercices antérieurs.

(2) Au cours des six derniers mois de l'exercice clos au 31 mars 2011, le Groupe a commencé à optimiser sa base industrielle afin de s'adapter à une demande plus faible dans les pays développés (Europe et Etats-Unis) et aux marchés en forte croissance dans les pays émergents. Les plans de Power et Transport, annoncés respectivement en octobre 2010 et en mars 2011, contribuent majoritairement aux charges de restructuration comptabilisées sur l'exercice clos au 31 mars 2011.

(3) Cette ligne correspond aux frais d'acquisition de Grid (€ 44 millions au 31 mars 2011, € 7 millions au 31 mars 2010) et à la charge d'amortissement des marges acquises dans le cadre de l'acquisition de Grid au cours de l'exercice clos au 31 mars 2011.

(4) Les autres produits et autres charges comptabilisées sur l'exercice clos au 31 mars 2011 s'expliquent principalement par des éléments liés aux engagements de retraite et autres avantages au personnel (voir note 23), aux charges extraordinaires de procédures judiciaires et des dépréciations non récurrentes d'actifs.

NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Produits d'intérêts financiers	49	51	107
Produit net sur engagements de retraite et avantages assimilés	-	-	5
Gain de change net	-	-	4
Autres produits financiers	8	8	6
Produits financiers	57	59	122
Charges d'intérêts financiers	(135)	(58)	(78)
Charge nette sur engagements de retraite et avantages assimilés	(16)	(24)	-
Perte de change nette	(7)	(6)	-
Autres charges financières	(35)	(13)	(23)
Charges financières	(193)	(101)	(101)
Résultat financier	(136)	(42)	21
<i>dont</i>			
- Résultat financier généré par les instruments financiers (voir Note 25)	(120)	(18)	16

Les produits d'intérêts de € 49 millions proviennent de la rémunération des positions de trésorerie du Groupe sur la période.

La charge d'intérêts de € (135) millions représente le coût de la dette financière brute du Groupe. L'augmentation par rapport au dernier exercice s'explique par l'émission de nouveaux emprunts obligataires liés principalement à l'acquisition des activités Transmission (voir note 24).

Les autres charges financières de € (35) millions incluent notamment des honoraires et commissions d'engagement sur cautions, prêts syndiqués et autres facilités de crédit pour € (25) millions (€ (13) millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010 et € (13) millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009).

NOTE 8. IMPOT SUR LES BENEFICES

8.1 Analyse de la charge d'impôt

Le tableau suivant fournit la décomposition de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 mars 2011, 2010 et 2009 :

	Exercice clos le		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
(en millions d'€)			
Charge d'impôt courant	(248)	(199)	(173)
Charge d'impôt différé	107	(186)	(200)
Charge d'impôt	(141)	(385)	(373)
Taux effectif d'impôt	22%	24%	25%

La répartition géographique du résultat avant impôt est favorable au Groupe sur l'exercice clos le 31 mars 2011 et permet de faire baisser le taux effectif d'impôt à 22% pour l'exercice clos le 31 mars 2011 contre 24% pour l'exercice précédent.

8.2 Taux effectif d'impôt

Le tableau suivant fournit un rapprochement de la charge d'impôt au taux d'imposition applicable en France et de la charge réelle d'impôt pour les exercices clos les 31 mars 2011, 2010 et 2009 :

	Exercice clos le		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
(en millions d'€)			
Résultat avant impôt	628	1 587	1 464
Taux d'impôt statutaire de la maison mère	34.43%	34.43%	34.43%
Produit (charge) d'impôt théorique	(216)	(546)	(504)
Incidence :			
- de la différence entre le taux normal d'imposition applicable en France et le taux d'impôt normal applicable dans les juridictions étrangères	41	130	124
- des opérations imposées à taux réduit	104	(3)	-
- de la variation des impôts différés actifs non comptabilisés	(52)	71	96
- des variations de taux d'imposition sur l'impôt différé actif net	10	(2)	(29)
- des autres impôts (retenue à la source, CVAE en France et IRAP en Italie)	(47)	(35)	(31)
- des différences permanentes et autres	19	-	(29)
Charge d'impôt	(141)	(385)	(373)
Taux effectif d'impôt	22%	24%	25%

8.3 Analyse des actifs et passifs d'impôt différé

Le montant net des actifs et passifs d'impôt différé représente l'effet net des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs retenus dans les états financiers et leur valeur fiscale. Le tableau suivant fournit l'analyse des actifs et passifs d'impôt différé pour les périodes closes les 31 mars 2011 et 2010 :

	Au 31 mars 2010		Variation en compte de résultat	Variation en situation nette (1)	Regroupement d'entreprise	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2011	
(en millions d'€)	Impôts différés actif	Impôts différés passif					Impôts différés actif	Impôts différés passif
Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles	178	(64)	(53)	-	13	(12)	166	(104)
Provisions pour avantages au personnel	241	(3)	(17)	34	7	(2)	262	(2)
Autres provisions et charges à payer non déductibles	504	-	17	-	86	(4)	603	-
Différence de méthode de reconnaissance de la marge des contrats de construction	100	(397)	(49)	-	(4)	2	47	(395)
Pertes fiscales reportables	1 266	-	223	-	63	(22)	1 530	-
Autres	76	(204)	38	-	40	7	141	(184)
Impôts différés actif (passif) bruts	2 365	(668)	159	34	205	(31)	2 749	(685)
Impôts différés actif non comptabilisés	(828)	-	(52)	59	(45)	1	(865)	-
Compensation	(555)	555	-	-	-	-	(597)	597
Impôts différés actif/passif comptabilisés	982	(113)	107	93	160	(30)	1 287	(88)
Impôts différés nets	869						1 199	

(1) Principalement générée par les pertes et gains actuariels comptabilisés directement en situation nette (voir état du résultat global consolidé).

Sur la base d'une extrapolation du plan à trois ans approuvé par le Conseil d'administration, le Groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés au 31 mars 2011, soit € 1 199 million.

Le montant des impôts différés actif non comptabilisés s'élève à € 865 millions au 31 mars 2011 (€ 828 millions au 31 mars 2010). La majeure partie de ces impôts différés actifs non comptabilisés a pour origine des déficits fiscaux, dont € 452 millions indéfiniment reportables au 31 mars 2011 (€ 360 millions au 31 mars 2010) et reste donc disponible pour être utilisée dans le futur.

NOTE 9. RESULTAT PAR ACTION

9.1. Résultat

(en millions d'€)

Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère

Intérêts financiers relatifs aux obligations remboursables en actions, nets d'impôt

Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action

Exercice clos le		
31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
462	1 217	1 109
-	-	(1)
462	1 217	1 108

9.2. Nombre d'actions

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action

Effet des instruments dilutifs autres que les obligations remboursables en actions :

- Options de souscription d'actions et actions gratuites conditionnelles ⁽¹⁾

- Actions gratuites autres que conditionnelles

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action

Exercice clos le		
31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
294 210 753	289 234 516	286 787 449
2 537 173	1 936 644	3 290 001
230 089	240 293	1 332 599
296 978 014	291 411 453	291 410 049

(1) Seules les options de souscription d'actions attribuées par les plans 7, 8 et 9 ont été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action, les plans 10, 11, 12 et 13 ayant un effet relatif au 31 mars 2011.

9.3. Résultat par action

(en €)

- Résultat de base

- Résultat dilué

Exercice clos le		
31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
1,57	4,21	3,87
1,56	4,18	3,81

NOTE 10. ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles est revue au minimum une fois par an et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels événements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs testés devient durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

10.1. Ecarts d'acquisition

	Au 31 mars 2010	Acquisitions	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2011
(en millions d'€)					
Power	3 381	291	-	(4)	3 668
Transport	523	46	-	(1)	568
Grid	-	1 162	-	(2)	1 160
Ecarts d'acquisition	3 904	1 499	-	(7)	5 396
<i>dont :</i>					
Valeur brute	3 904	1 499	-	(7)	5 396
Dépréciation	-	-	-	-	-

	Au 31 mars 2009	Acquisitions	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
(en millions d'€)					
Power	3 368	-	-	13	3 381
Transport	518	-	-	5	523
Ecarts d'acquisition	3 886	-	-	18	3 904
<i>dont :</i>					
Valeur brute	3 886	-	-	18	3 904
Dépréciation	-	-	-	-	-

Les variations de l'exercice clos le 31 mars 2011 sont essentiellement dues à l'acquisition des activités de Grid (voir note 3). L'écart d'acquisition est toujours provisoire au 31 mars 2011.

L'opinion du Groupe selon laquelle les écarts d'acquisition n'ont subi aucune perte de valeur a été confirmée au 31 mars 2011 par le test de dépréciation.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition sont les suivantes :

	Power	Transport	Grid
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31 mars 2011 (en millions d'€)	3 668	568	1 160
Valeur retenue comme représentative de la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Etendue de la période au titre de laquelle des prévisions de flux de trésorerie sont disponibles	3 ans	3 ans	3 ans
Etendue de la période d'extrapolation des prévisions de flux de trésorerie	2 ans	2 ans	2 ans
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2011	2,0%	1,5%	2,0%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2010	2,0%	1,5%	-
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2009	2,0%	2,0%	-
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2011 (1)	9,0%	9,0%	9,0%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2010 (1)	9,0%	9,0%	-
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2009 (1)	10,0%	10,0%	-

(1) L'application de taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt conduit à une valorisation identique des unités génératrices de trésorerie.

La sensibilité des valeurs d'entreprise aux principales hypothèses peut être présentée de la manière suivante :

(en millions d'€)	Power		Transport		Grid	
	<i>-100 bp</i>	<i>+100 bp</i>	<i>-100 bp</i>	<i>+100 bp</i>	<i>-100 bp</i>	<i>+100 bp</i>
Taux d'actualisation après impôt	2 072	(1 555)	516	(393)	575	(430)
	<i>-50 bp</i>	<i>+50 bp</i>	<i>-50 bp</i>	<i>+50 bp</i>	<i>-50 bp</i>	<i>+50 bp</i>
Taux de croissance à long terme	(611)	707	(192)	168	(213)	246

Au 31 mars 2011, une analyse de sensibilité du calcul aux variations des hypothèses-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur nette comptable.

10.2 Immobilisations incorporelles

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Acquisitions Cessions Amortissements	Actifs des entités acquises	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2011
Coûts de développement capitalisés	1 112	286	2	(5)	1 395
Technologie acquise	1 245	1	172	4	1 422
Autres immobilisations incorporelles	277	35	338	28	678
Valeur brute	2 634	322	512	27	3 495
Coûts de développement capitalisés	(452)	(98)	-	1	(549)
Technologie acquise	(575)	(93)	-	-	(668)
Autres immobilisations incorporelles	(154)	(159)	-	(31)	(344)
Amortissements	(1 181)	(350)	-	(30)	(1 561)
Coûts de développement capitalisés	660	188	2	(4)	846
Technologie acquise	670	(92)	172	4	754
Autres immobilisations incorporelles	123	(124)	338	(3)	334
Valeur nette	1 453	(28)	512	(3)	1 934

(en millions d'€)	Au 31 mars 2009	Acquisitions / Cessions / Amortissements	Actifs des entités acquises	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
Coûts de développement capitalisés	907	209	-	(4)	1 112
Technologie acquise	1 244	-	-	1	1 245
Autres immobilisations incorporelles	240	23	-	14	277
Valeur brute	2 391	232	-	11	2 634
Coûts de développement capitalisés	(363)	(87)	-	(2)	(452)
Technologie acquise	(508)	(67)	-	-	(575)
Autres immobilisations incorporelles	(123)	(27)	-	(4)	(154)
Amortissements	(994)	(181)	-	(6)	(1 181)
Coûts de développement capitalisés	544	122	-	(6)	660
Technologie acquise	736	(67)	-	1	670
Autres immobilisations incorporelles	117	(4)	-	10	123
Valeur nette	1 397	51	-	5	1 453

Les variations de l'exercice clos le 31 mars 2011 résultent principalement de la reconnaissance de la technologie, des marges en carnet de commandes et relations clients parmi les actifs acquis lors de la prise de contrôle de Grid (voir note 3).

La technologie et les contrats de licence acquis lors de l'affectation du prix d'acquisition d'ABB ALSTOM POWER en 1999 et 2000 constituent l'essentiel du montant brut présenté en technologie acquise au 31 mars 2010.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Acquisitions Amortissements Dépréciations	Cessions	Actifs des entités acquises	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2011
Terrains	126	11	(7)	64	3	197
Bâtiments	1 263	83	(84)	223	127	1 612
Matériel et outillage	2 325	151	(95)	239	96	2 716
Constructions en cours	340	164	(7)	68	(303)	262
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	469	68	(49)	40	10	538
Valeur brute	4 523	477	(242)	634	(67)	5 325
Terrains	(5)	(2)	-	-	(2)	(9)
Bâtiments	(579)	(77)	65	-	(12)	(603)
Matériel et outillage	(1 641)	(183)	83	-	26	(1 715)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(340)	(62)	44	-	11	(347)
Amortissements / Dépréciations	(2 565)	(324)	192	-	23	(2 674)
Terrains	121	9	(7)	64	1	188
Bâtiments	684	6	(19)	223	115	1 009
Matériel et outillage	684	(32)	(12)	239	122	1 001
Constructions en cours	340	164	(7)	68	(303)	262
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	129	6	(5)	40	21	191
Valeur nette	1 958	153	(50)	634	(44)	2 651

(en millions d'€)	Au 31 mars 2009	Acquisitions/ Amortissements/ Dépréciations	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
Terrains	121	3	(1)	-	3	126
Bâtiments	1 161	69	(53)	(1)	87	1 263
Matériel et outillage	2 116	161	(89)	(1)	138	2 325
Constructions en cours	342	145	(4)	-	(143)	340
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	437	53	(45)	-	24	469
Valeur brute	4 177	431	(192)	(2)	109	4 523
Terrains	(5)	-	-	-	-	(5)
Bâtiments	(566)	(52)	42	-	(3)	(579)
Matériel et outillage	(1 547)	(144)	82	1	(33)	(1 641)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(324)	(48)	41	-	(9)	(340)
Amortissements / Dépréciations	(2 442)	(244)	165	1	(45)	(2 565)
Terrains	116	3	(1)	-	3	121
Bâtiments	595	17	(11)	(1)	84	684
Matériel et outillage	569	17	(7)	-	105	684
Constructions en cours	342	145	(4)	-	(143)	340
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	113	5	(4)	-	15	129
Valeur nette	1 735	187	(27)	(1)	64	1 958

Les immobilisations corporelles en location financement se décomposent comme suit :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Terrains	13	13	13
Bâtiments	77	88	98
Matériel et outillage	7	7	9
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	15	18	17
Valeur nette des immobilisations en location-financement	112	126	137

Les engagements d'achat d'immobilisations corporelles s'élèvent à € 85 millions au 31 mars 2011. Ils ont trait notamment à la construction d'une usine destinée à la production de turbines à vapeur et à gaz aux Etats-Unis.

NOTE 12. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE ET AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

12.1. Participations dans les sociétés mises en équivalence

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	% intérêt
Shanghai Alstom Transportation Company (SATCO)	10	10	14	40,0%
Cerrey - Babcock & Wilcox de Mexico	17	17	13	25,0%
Alstom Atomenergomash	12	13	9	49,0%
Autres	4	3	3	-
Total	43	43	39	-

(en millions d'€)	Date de clôture	Total des actifs à la date de clôture	Total des passifs à la date de clôture	Total chiffre d'affaires	Total résultat net
Shanghai Alstom Transportation Company (SATCO)	31 décembre	73	48	59	6
Cerrey - Babcock & Wilcox de Mexico (1)	31 décembre	167	101	117	7
Alstom Atomenergomash	31 mars	93	8	-	(1)

(1) Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2010 n'étant pas disponibles, les états financiers utilisés sont ceux du 31 décembre 2009

12.2 Titres non consolidés

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011			Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	2011 % intérêt
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	
Bright Source Energy	110	-	110	-	-	17,80%
Shanghai Lingang Transformers (1)	26	-	26	-	-	50,00%
Tramvia Metropolitana SA	5	-	5	5	8	25,35%
Tramvia Metropolitana del Besos	3	-	3	3	3	15,20%
Autres (2)	27	(7)	20	15	16	-
Total	171	(7)	164	23	27	

(1) Cette entité a été acquise au cours de l'exercice 2010-2011, le traitement comptable est en cours de revue.

(2) Aucun de ces actifs disponibles à la vente n'a une valeur nette supérieure à 3 millions.

La variation de juste valeur est comptabilisée dans le résultat global dans les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente pour un montant de € 12 millions d'euros.

NOTE 13. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (1)	429	450	449
Autres prêts et dépôts à long terme	138	85	80
Autres actifs non courants	567	535	529

(1) Ces actifs sont afférents à un contrat de location de longue durée de trains et d'équipements connexes conclu avec un exploitant de métro à Londres (voir notes 24 et 29). Ils se décomposent comme suit :

- au 31 mars 2011, créances de € 405 millions et dépôt de € 24 millions,
- au 31 mars 2010, créances de € 427 millions et dépôt de € 23 millions.
- au 31 mars 2009, créances de € 429 millions et dépôt de € 20 millions.

NOTE 14. STOCKS ET ENCOURS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Matières premières et marchandises	944	932	1 019
Travaux en cours	2 461	2 116	1 995
Produits finis	377	303	147
Stocks, valeur brute	3 782	3 351	3 161
Matières premières et marchandises	(166)	(112)	(91)
Travaux en cours	(168)	(176)	(170)
Produits finis	(85)	(30)	(24)
Dépréciation	(419)	(318)	(285)
Stocks	3 363	3 033	2 876

La variation nette de dépréciation des stocks comptabilisée au compte de résultat correspond à une charge de € 26 millions au 31 mars 2011 (à une charge nette de € 32 millions au 31 mars 2010 et à un produit net de € 20 millions au 31 mars 2009).

NOTE 15. CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Variation	Au 31 mars 2009
Contrats de construction en cours, actif	2 479	3 637	(1 158)	3 139
Contrats de construction en cours, passif	(9 166)	(10 169)	1 003	(10 581)
Contrats de construction en cours	(6 687)	(6 532)	(155)	(7 442)

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Variation	Au 31 mars 2009
Cumul des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés sur contrats en cours	48 228	51 577	(3 349)	46 180
<i>Moins</i> factures émises sur contrats en cours	(50 839)	(54 345)	3 506	(49 258)
Contrats de constructions en cours hors avances à la commande reçues	(2 611)	(2 768)	157	(3 078)
Avances à la commande reçues des clients	(4 076)	(3 764)	(312)	(4 364)
Contrats de constructions en cours	(6 687)	(6 532)	(155)	(7 442)

NOTE 16. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en millions d'€)	Total	Créances non échues à la date de clôture	Créances échues à la date de clôture		
			Moins de 60 jours	Entre 60 et 180 jours	Au delà de 180 jours
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2011	6 053	5 037	312	258	446
dont valeur brute	6 170	5 101	313	259	497
dont dépréciation	(117)	(64)	(1)	(1)	(51)
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2010	3 446	2 624	354	156	312
dont valeur brute	3 531	2 648	355	157	371
dont dépréciation	(85)	(24)	(1)	(1)	(59)
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2009	3 873	3 025	393	278	177
dont valeur brute	3 952	3 045	396	280	231
dont dépréciation	(79)	(20)	(3)	(2)	(54)

Les provisions pour dépréciation sont évaluées au cas par cas en prenant en considération le risque de non-recouvrement. En raison de la nature des activités exercées par le Groupe, les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent souvent des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement des réserves soulevées lors de l'inspection des travaux. De telles créances demeurent entièrement recouvrables ; les coûts à supporter au titre de la levée des réserves sont inclus dans la détermination de la marge à terminaison des contrats considérés.

NOTE 17. AUTRES ACTIFS OPERATIONNELS COURANTS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Avances à la commande versées aux fournisseurs	560	554	611
Impôt sur les sociétés	51	73	67
Autres taxes	709	589	485
Charges constatées d'avance	329	137	142
Autres créances	418	457	421
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles (voir note 25)	365	318	342
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet d'une couverture	513	450	705
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 945	2 578	2 773

NOTE 18. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Instruments dérivés liés aux activités de financement	33	31	10
Valeurs mobilières de placement	17	4	5
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	50	35	15

NOTE 19. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Analyse bilantielle

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Variation	Au 31 mars 2009
Stocks	3 363	3 033	330	2 876
Contrats de construction en cours, actif	2 479	3 637	(1 158)	3 139
Clients et comptes rattachés	6 053	3 446	2 607	3 873
Autres actifs opérationnels courants	2 945	2 578	367	2 773
Actifs	14 840	12 694	2 146	12 661
Provisions non courantes	1 095	460	635	444
Provisions courantes	1 387	1 181	206	1 226
Contrats de construction en cours, passif	9 166	10 169	(1 003)	10 581
Fournisseurs et comptes rattachés	4 071	3 613	458	3 866
Autres passifs opérationnels courants	4 063	2 784	1 279	2 847
Passifs	19 782	18 207	1 575	18 964
Besoin en fonds de roulement	(4 942)	(5 513)	571	(6 303)

Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'€)	Exercice clos le	
	31 mars 2011	31 mars 2010
Besoin en fonds de roulement en début de période	(5 513)	(6 303)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation (*)	743	960
Variation du besoin en fonds de roulement résultant des cessions d'activités (**)	97	1
Ecart de conversion et autres variations	(269)	(171)
Total de la variation du besoin en fonds de roulement	571	790
Besoin en fonds de roulement en fin de période	(4 942)	(5 513)

(*) Elément présenté dans la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(**) Elément présenté dans la variation nette de trésorerie liée aux investissements dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

NOTE 20. CAPITAUX PROPRES

En ce qui concerne la gestion de son capital, l'objectif du Groupe est de préserver la continuité de l'exploitation afin d'assurer un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Divers moyens peuvent être mis en œuvre par le Groupe pour réaliser cet objectif :

- déterminer de manière pertinente le montant des dividendes à verser aux actionnaires,
- rembourser une partie du capital aux actionnaires,
- émettre de nouvelles actions, ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

20.1- VARIATIONS DU CAPITAL SOCIAL

- Variations de l'exercice clos le 31 mars 2011

Au 31 mars 2011, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 2 060 935 128 et se composait de 294 419 304 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 294 210 753 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 296 978 014 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, 4 380 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 275 actions d'une valeur nominale de € 7 par action. Les 81 682 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 31 mars 2011 sont représentatives de 5 130 actions à émettre.

- Variations de l'exercice clos le 31 mars 2010

Au 31 mars 2010, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 2 056 893 972 et se composait de 293 841 996 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 289 234 516 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 291 411 453 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, 19 209 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 1 211 actions d'une valeur nominale de € 7 par action. Les 86 062 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 31 mars 2010 sont représentatives de 5 405 actions à émettre.

Une augmentation de capital réservée à Bouygues, actionnaire le plus important d'Alstom a été réalisée en mars 2010 par émission de 4 400 000 actions. Ces actions représentent la contrepartie payée pour éteindre la dette financière générée par une option de vente consentie à Bouygues en 2006 (voir note 24).

En juin 2009, Alstom a procédé au rachat de 700 000 actions propres pour un montant de € 34 millions. Ces actions ont été ensuite annulées.

En avril 2009, une augmentation de capital de 1 092 111 actions a été réalisée, suite à la mise en place du plan d'actionnariat salarié « Alstom sharing 2009 » (voir note 21).

- Variations de l'exercice clos le 31 mars 2009

Au 31 mars 2009, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 2 013 575 921 et se composait de 287 653 703 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7 (le 7 juillet 2008, le montant du nominal de l'action ALSTOM a été divisé par deux). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 286 787 449 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 291 410 049 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, 34 901 161 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 2 191 845 actions d'une valeur nominale de € 7 par action. Les 105 271 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 31 mars 2009 sont représentatives de 6 611 actions à émettre.

B- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 28 juin 2011 de distribuer au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 des dividendes d'un montant total de € 183 millions, soit un dividende de € 0,62 par action.

Les distributions de dividendes suivantes ont été réalisées au titre des trois exercices précédents :

- exercice clos le 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée Générale du 22 juin 2010):
montant total distribué : € 364 millions, soit € 1,24 par action ;
- exercice clos le 31 mars 2009 (décision de l'Assemblée Générale du 23 juin 2009):
montant total distribué : € 323 millions, soit € 1,12 par action ;
- exercice clos le 31 mars 2008 (décision de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008):
montant total distribué : € 226 millions, soit € 0,80 par action (après la division par deux du nominal de l'action Alstom en date du 7 juillet 2008) .

NOTE 21. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

21.1. Options de souscription d'actions, d'actions gratuites conditionnelles et droits à plus-value

Historique des plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnelles

	Prix d'exercice ajusté (1)	Période d'exercice	Juste valeur des options à la date d'attribution	Nombre initial d'options attribuées ajusté (2)	Nombre d'options exercées depuis l'origine	Nombre ajusté d'options annulées	Nombre ajusté d'options restant à lever au 31 mars 2011 (y.c. options attribuées aux membres actuels du Comité Exécutif)	Juste valeur des actions gratuites à la date d'attribution	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles attribuables (3)	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles attribuées depuis l'origine	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles annulées depuis l'origine	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles restant à lever au 31 mars 2011 (y.c. actions gratuites conditionnelles attribuables aux membres actuels du Comité exécutif)
Plans décidés par l'assemblée générale du 24 juillet 2001												
Plan n° 6												
Accordé le 7 janvier 2003 au profit de 5 bénéficiaires	€77,20	7 jan. 2004 6 jan. 2011	-	94 828	5 000	89 828	-	-	-	-	-	-
Plans décidés par l'assemblée générale du 9 juillet 2004												
Plan n° 7												
Accordé le 17 septembre 2004 au profit de 1 007 bénéficiaires	€8,60	17 sept 2007 16 sept 2014	€ 6,97	5 566 000	4 445 828	438 500	681 672 (125 000)	-	-	-	-	-
Plan n° 8												
Accordé le 27 septembre 2005 au profit de 1 030 bénéficiaires	417,88	27 sept 2008 26 sept 2015	€ 9,72	2 803 000	1 520 831	255 232	1 026 937 (130 000)	-	-	-	-	-
Plan n° 9												
Accordé le 28 septembre 2006 au profit de 1 053 bénéficiaires	€37,33	28 sept 2009 26 sept 2016	€ 12,19	3 367 500	497 767	341 000	2 528 733 (525 000)	-	-	-	-	-
Plans décidés par l'assemblée générale du 26 juin 2007												
Plan n° 10												
Accordé le 25 septembre 2007 au profit de 1 196 bénéficiaires	€67,50	25 sept 2010 24 sept 2017	€ 26,69	1 697 200	1 000	98 900	1 597 300 (298 000)	€ 116,42	252 000	102 160	27 840	122 000
Plan n° 11												
Accordé le 23 septembre 2008 au profit de 1 431 bénéficiaires	€66,47	23 sept 2011 22 sept 2018	€ 18,58	754 300	-	754 300	-	€ 57,31	445 655	-	445 655	-
Plan n° 12												
Accordé le 21 septembre 2009 au profit de 1 360 bénéficiaires	€49,98	21 sept 2012 20 sept 2017	€ 10,28	871 350	-	30 550	840 800 (217 000)	€ 43,28	522 220	-	33 700	489 520 (16 000)
Plans décidés par l'assemblée générale du 22 juin 2010												
Plan n° 13												
Accordé le 13 décembre 2010 au profit de 1 716 bénéficiaires	€ 33,14	13 déc 2013 12 déc 2018	€ 6,93	1 235 120	-	54 630	1 180 490 (245 000)	€ 28,31	740,860	-	20 980	719 880 (20 000)
<small>(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'Administration (sans décote, ni surcote)</small>												
<small>(2) Le nombre d'options et d'actions gratuites conditionnelles et le prix d'exercice des options ont été ajustés en fonction des transactions qui ont impacté le nombre d'actions après les dates d'attribution</small>												
<small>(3) Le nombre d'actions gratuites conditionnelles attribuées s'élevait à 128 000 (plan 10)</small>												

La période d'exercice des options attribuées par le plan 6 est arrivée à son terme au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Au 31 mars 2011, toutes les conditions d'exercice des options attribuées par les plans 7, 8, 9 et 10 ont été remplies. La fin de la période d'exercice de ces options se situe 7 ans après la fin de la période d'acquisition de chaque plan.

Le nombre d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites conditionnelles et de droits à plus-values attribuées le 23 septembre 2008 par le plan LTI 11 était fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Cette marge opérationnelle étant inférieure à 9,0%, aucune option ne sera exerçable et aucune action gratuite ne sera attribuée.

Les plans de motivation et de fidélisation sur le long terme LTI 12 et LTI 13 combinent également l'allocation d'options de souscription et l'attribution gratuite d'actions.

L'attribution de ces droits est subordonnée aux conditions de performance décrites ci-après.

plan LTI 12 en date du 21 septembre 2009 :

Afin de tenir compte de l'effet temporairement dilutif de l'intégration de l'activité Transmission, le Conseil d'administration a décidé d'ajuster les seuils de la marge opérationnelle pour l'exercice clos le 31 mars 2012 comme ci après :

- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 8,7 %, 840 800 options seront exerçables tandis que 488 520 actions seront attribuées gratuitement,
- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 8,2 % mais inférieure à 8,7 %, 80% des options seront exerçables tandis que 80% des actions seront attribuées gratuitement,
- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 7,2 % mais inférieure à 8,2 %, 60% des options seront exerçables tandis que 60% des actions seront attribuées gratuitement,
- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 6,5 % mais inférieure à 7,2 %, 40% des options seront exerçables tandis que 40% des actions seront attribuées gratuitement,
- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est inférieure à 6,5 %, les options ne seront pas exerçables et aucune action gratuite ne sera attribuée.

plan LTI 13 en date du 13 décembre 2010 :

Le nombre total d'options exerçables et d'actions gratuites à attribuer sera fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour les exercices clos le 31 mars 2011 , le 31 mars 2012 et le 31 mars 2013 :

	% d'options exerçables et d'actions gratuite à délivrer		
	Exercice clos le 31 mars 2011	Exercice clos le 31 mars 2012	Exercice clos le 31 mars 2013
Marge opérationnelle supérieure ou égale à 7.5%	40%	40%	20%
Marge opérationnelle supérieure ou égale à 7% mais inférieure à 7,5%	30%	30%	10%
Marge opérationnelle supérieure ou égale à 6,5% mais inférieure à 7%	10%	10%	0%
Marge opérationnelle inférieure à 6,5%	0%	0%	0%

Les conditions de performance de l'exercice clos au 31 mars 2011 étant remplies, 40% des options et des actions gratuites seront attribuées.

Le Groupe prévoit que sa marge opérationnelle devrait se situer entre 7 et 8% pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Historique des plans de droits à plus-value (Stock Appreciation Rights – "SARs")

	Prix d'exercice ajusté (1)	Date d'acquisition des droits Date d'expiration	Nombre initial ajusté des droits à plus-value accordés (2)	Nombre de droits à plus-value exercés depuis l'origine	Nombre des droits à plus-values annulés	Nombre de droits à plus-value restant à lever au 31 mars 2011
SARs n° 7 Accordé le 1er décembre 2004 au profit de 114 bénéficiaires	€ 8,60	17 sept. 2007 16 sept. 2014	478 000	407 620	69 052	1 328
SARs n° 8 Accordé le 18 novembre 2005 au profit de 120 bénéficiaires	€ 22,45	27 sept. 2008 18 nov. 2015	234 000	127 750	43 100	63 150
SARs notionnels (3) Accordé le 16 décembre 2005 au profit de 120 bénéficiaires	€ 17,88	27 sept. 2008 26 sept. 2015	232 000	189 074	37 000	5 926
SARs n° 9 Accordé le 28 septembre 2006 au profit de 134 bénéficiaires	€ 36,05	28 sept. 2009 28 sept. 2016	341 250	167 425	53 125	120 700
SARs n° 10 Accordé le 25 septembre 2007 au profit de 134 bénéficiaires	€ 73,42	25 sept. 2010 24 sept. 2017	59 700	1 800	4 200	53 700

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'administration (sans décote, ni surcote).

(2) Les droits à plus-values ont été ajustés en fonction des transactions qui ont impacté le nombre d'actions après les dates d'attribution.

(3) Les droits à plus-value du plan notionnel sont plafonnés à € 22,45.

Evolution du nombre d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites conditionnelles et de droits à plus-value

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €	Nombre de droits à plus-value	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €	Nombre d'actions gratuites conditionnelles
En-cours au 31 mars 2009	8 983 767	46,05	508 554	34,14	679 551
Attribuées	871 350	49,98	-	-	522 220
Exercées	(1 395 765)	20,52	(217 651)	28,84	(160)
Annulées	(513 438)	180,71	11 841	19,97	(24 395)
En-cours au 31 mars 2010 (1)	7 945 914	42,27	302 744	36,87	1 177 216
Attribuées	1 235 120	33,14	-	-	740 860
Exercées	(364 619)	19,31	(86 490)	35,73	(102 000)
Annulées	(960 483)	51,29	28 550	43,21	(485 676)
En-cours au 31 mars 2011	7 855 932	39,15	244 804	40,15	1 330 400

(1) Le 11 mai 2010, 101 560 actions gratuites ont été allouées à des bénéficiaires de sociétés françaises.

Au 31 mars 2011:

- 7 855 932 options de souscriptions d'actions restent à lever, dont 5 834 642 sont exerçables;
- 1 330 400 actions gratuites conditionnelles restent à attribuer,
- 244 804 droits à plus-value à attribuer dont 244 804 exerçables.

Valorisation des plans d'options de souscription d'actions

	Prix d'exercice	Fin de la période d'acquisition des droits	Cours de l'action à la date d'octroi	Volatilité	Taux d'intérêt sans risque	Dividendes par action (en %)
Plan n° 9 Accordé le 28 septembre 2006 pour une durée de vie de l'opération de 4 ans	€ 37,33	28 sept. 2009	€ 36,05	22%	3,5%	1,0%
Plan n° 10 Accordé le 25 septembre 2007 pour une durée de vie de l'opération de 4 ans	€ 67,50	24 sept. 2010	€ 73,42	23%	4,2%	1,3%
Plan n° 11 Accordé le 23 septembre 2008 pour une durée de vie de l'opération de 3 ans	€ 66,47	22 sept. 2011	€ 65,10	30%	4,1%	1,3%
Plan n° 12 Accordé le 21 septembre 2009 pour une durée de vie de l'opération de 3 ans	€ 49,98	20 sept. 2012	€ 50,35	30%	2,0%	1,3%
Plan n° 13 Accordé le 13 décembre 2010 pour une durée de vie de l'opération de 3 ans	€ 33,14	12 déc. 2013	€ 35,40	31%	1,8%	3,1%

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial pour les plans 9, 10 et 11 et un modèle de Black & Scholes pour les plans 12 et 13, pour lequel est anticipé un exercice des options réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est le taux moyen de volatilité observé pour les sociétés comparables du CAC 40 à la date d'octroi. Ce taux est en ligne avec les pratiques du marché et est considéré approprié, compte tenu de la volatilité significative du titre du Groupe au cours des dernières années.

Le Groupe a comptabilisé une charge de € 11 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2011 et € 15 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Valorisation des plans de droits à plus-value (SARs)

	Prix d'exercice	Fin de la période d'acquisition des droits	Cours de l'action au 31 mars : - 2011 - 2010	Volatilité	Taux d'intérêt sans risque	Dividende par action (en %)
SARs n° 7 Accordé le 1er décembre 2004 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 8,60	17 sept. 2007	€ 41,73 €46,17	23%	1,8%	2,20%
SARs n° 8 Accordé le 18 novembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 22,45	27 sept. 2008	€ 41,73 €46,17	23%	1,8%	2,20%
SARs notionnels * Accordé le 27 septembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 17,88	27 sept. 2008	*	23%	1,8%	2,20%
SARs n° 9 Accordé le 28 septembre 2006 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 36,05	28 sept. 2009	€ 41,73 €46,17	23%	1,8%	2,20%
SARs n° 10 Accordé le 25 septembre 2007 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 73,42	24 sept. 2010	€ 41,73 €46,17	23%	1,8%	2,20%

* Les droits à plus-values du plan notionnel ont été octroyés au cours de € 17,88 et plafonnés à € 22,45.

Les droits à plus-value sont valorisés à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial en prenant en compte les termes et modalités de ces instruments.

Le Groupe a comptabilisé un produit de € 2 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2011 et € 4 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

21.2. PAIEMENTS EN ACTIONS ATTRIBUES AUX SALARIES

Actions gratuites

Le 17 novembre 2005, le Groupe a annoncé l'attribution à tous les employés, en fonction de dispositions propres à chaque pays, de 12 actions gratuites ou de l'équivalent en droits à plus-value.

La charge correspondant aux attributions gratuites (€ 27 millions) a été comptabilisée avec une contrepartie directe en capitaux propres dès le 31 mars 2006.

La charge correspondant aux droits à plus-values est répartie sur la période d'acquisition des droits qui s'étend jusqu'au 16 mai 2010 (profit de € 4 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2011 et profit de € 2 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010).

Alstom Sharing 2009

En janvier 2009, le Groupe a annoncé le lancement d'un nouveau plan étendu à 22 pays et proposant les formules suivantes :

- Two for One 2009 : dans cette formule les salariés souscripteurs hors de France bénéficiaient d'une attribution gratuite d'actions en lieu et place de l'abondement offert aux souscripteurs en France, et
- ALSTOM Classic 2009 : cette offre a permis aux salariés d'Alstom d'acheter des actions à une valeur inférieure à celle de marché.

La charge de € 11 millions générée par ce programme et enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009 a été déterminée à partir des données suivantes :

- nombre d'actions à créer : 1 229 928 ;
- moyenne des 20 cours de bourse précédant la date d'attribution : € 38,54 ; prix de souscription : € 30,84 ; taux d'intérêt sans risque : 2,7 %.

NOTE 22. PROVISIONS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Dotations	Reprises	Utilisations	Passifs des sociétés acquises	Ecart de conversion et autres variations	AU 31 mars 2011
Garanties	484	381	(185)	(189)	223	7	721
Litiges et réclamations	697	392	(368)	(263)	212	(4)	666
Provisions courantes (1)	1 181	773	(553)	(452)	435	3	1 387
Litiges et risques fiscaux (2)	92	50	(19)	(54)	69	1	139
Restructurations (3)	102	327	(11)	(68)	12	(1)	361
Autres provisions non courantes (4)	266	300	(78)	(47)	157	(3)	595
Provisions non courantes	460	677	(108)	(169)	238	(3)	1 095
Total des provisions	1 641	1 450	(661)	(621)	673	-	2 482

(en millions d'€)	Au 31 mars 2009	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
Garanties	477	281	(155)	(126)	7	484
Litiges et réclamations	749	237	(112)	(183)	6	697
Provisions courantes (1)	1 226	518	(267)	(309)	13	1 181
Litiges et risques fiscaux (2)	71	34	(9)	(19)	15	92
Restructurations (3)	117	65	(28)	(53)	1	102
Autres provisions non courantes (4)	256	73	(45)	(16)	(2)	266
Provisions non courantes	444	172	(82)	(88)	14	460
Total des provisions	1 670	690	(349)	(397)	27	1 641

(1) Les provisions courantes sont relatives aux garanties, litiges et réclamations sur des contrats terminés.

(2) Litiges fiscaux : les déclarations fiscales des entités du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales dans la plupart des juridictions dans lesquelles le Groupe réalise des opérations. Les redressements qui peuvent être notifiés à l'issue de ces contrôles peuvent ensuite faire l'objet de transactions avec les autorités concernées ou d'appels auprès des tribunaux compétents. Le Groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense, qu'il met en œuvre toutes les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable et qu'il a constitué toutes les provisions nécessaires pour faire face aux décaissements jugés probables sur les procédures estimées défavorables.

(3) Au cours des six derniers mois de l'exercice clos au 31 mars 2011, le Groupe a commencé à optimiser sa base industrielle afin de s'adapter à une demande plus faible dans les pays développés (Europe et Etats-Unis) et aux marchés en forte croissance dans les pays émergents.

(4) Les autres provisions non courantes couvrent des risques sur garanties données relatives à des cessions, litiges salariés, désaccords commerciaux et obligations d'ordre environnemental. Les provisions pour risques liées à l'environnement s'élèvent à € 41 millions au 31 mars 2011 contre € 16 millions au 31 mars 2010.

NOTE 23. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Variation de la dette actuarielle

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2011	2010	2009
Dette actuarielle en début d'exercice	(4 251)	(3 668)	(4 110)
Coût des services rendus	(74)	(69)	(68)
Cotisations des employés	(37)	(33)	(29)
Intérêts sur la dette actuarielle	(233)	(206)	(219)
Modifications de régime	(9)	(3)	1
Acquisitions/cessions de filiales	(382)	(5)	(1)
Réductions	19	1	-
Liquidations	10	49	74
(Pertes)/gains actuariels - dus à l'expérience	(25)	(16)	15
(Pertes)/gains actuariels - dus aux changements d'hypothèse	(124)	(380)	293
Prestations versées	295	228	213
Changement de périmètre	-	-	-
Ecart de change	(81)	(149)	163
Dette actuarielle en fin d'exercice	(4 892)	(4 251)	(3 668)
<i>dont :</i>			
Plans financés	(4 311)	(3 840)	(3 342)
Plans non financés	(581)	(411)	(326)

Variation de la juste valeur des actifs de couverture

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2011	2010	2009
Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice	3 334	2 716	3 360
Rendements attendus des actifs	217	182	224
(Pertes)/gains actuariels dus à l'expérience sur actifs	(27)	405	(663)
Cotisations versées par le Groupe	132	104	146
Cotisations des employés	37	33	29
Acquisitions/cessions de filiales	204	-	-
Liquidations	(10)	(46)	(67)
Prestations versées	(216)	(189)	(148)
Changement de périmètre	-	-	-
Ecart de change	92	129	(165)
Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice	3 763	3 334	2 716

Rapprochement de la couverture financière avec les actifs et passifs reconnus au bilan

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Couverture financière	(1 129)	(917)	(952)
Pertes (gains) non reconnus sur services passés	25	(12)	(10)
Incidence du plafonnement des actifs	(13)	(6)	(4)
Provision nette	(1 117)	(935)	(966)
<i>dont :</i>			
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	(1 145)	(943)	(970)
Excédents des actifs de couverture	28	8	4

Détail de la couverture financière par zone géographique

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011
Zone euro	(616)
Reste de l'Europe	(292)
Amérique du Nord	(185)
Amérique du Sud & centrale	(10)
Asie / Pacifique	(21)
Moyen-orient et Afrique	(5)
Total Groupe	(1 129)

Variations des éléments relatifs aux retraites et autres avantages assimilés reconnus directement en capitaux propres

L'évolution des gains et pertes actuariels et de l'incidence du plafonnement des actifs reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Perte nette reconnue en capitaux propres à l'ouverture	(1 363)	(1 370)	(1 051)
Gains et pertes actuariels reconnus au cours de la période	(176)	10	(355)
Variation du plafonnement des actifs durant la période	(7)	(3)	36
Perte nette reconnue en capitaux propres à la clôture	(1 546)	(1 363)	(1 370)

Allocation des actifs de couverture

(en millions d'€)	Au 31 mars		Au 31 mars		Au 31 mars	
	2011	%	2010	%	2009	%
Actions	1 417	37,7	1 214	36,4	930	34,3
Obligations	1 898	50,4	1 747	52,4	1 412	52,0
Actifs immobiliers	340	9,0	270	8,1	215	7,9
Autres	108	2,9	103	3,1	159	5,8
Total	3 763	100	3 334	100	2 716	100

Les placements d'actifs de couverture sont réalisés distinctement pour chaque plan conformément aux dispositions statutaires, aux règlements des plans et aux décisions des organismes de gestion des pensions. Au 31 mars 2011, les actifs de couverture ne comprennent aucun titre du Groupe.

Hypothèses (taux moyens pondérés)

(en %)	Au 31 mars	Au 31 mars	Au 31 mars
	2011	2010	2009
Taux d'actualisation	4,82	5,11	5,74
Taux d'augmentation des salaires	3,03	2,99	3,10
Taux de rendement attendu des placements	6,03	6,13	6,61

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par pays et par plan, selon leurs spécificités propres. Le taux d'augmentation des salaires est déterminé par les entités opérationnelles puis revu au niveau du Groupe.

Le taux de rendement attendu des placements est basé sur les prévisions des marchés à long terme et prend en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Le taux d'augmentation des coûts médicaux prévu est de 8 % au 31 mars 2011 puis diminue jusqu'à atteindre un taux ultime de 5% à partir de 2018.

Une hausse de 50 points de base des taux d'actualisation réduirait la dette actuarielle du Groupe d'environ € 311 millions alors qu'une baisse de 50 points de base l'augmenterait d'environ € 329 millions.

Au 31 mars 2011, le taux de rendement effectif des actifs s'élève à 5,37%.

Analyse de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2011	2010	2009
Coût des services rendus	(74)	(69)	(68)
Régimes à cotisations définies (*)	(155)	(150)	(144)
Résultat opérationnel	(229)	(219)	(212)
Pertes/gains actuariels des autres avantages à long terme	(1)	-	-
Amortissement du gain /(coût) des services passés non reconnus	28	(1)	2
Réductions/liquidations de régimes	19	4	7
Autres produits (charges)	46	3	9
Intérêts de la dette actuarielle	(233)	(206)	(219)
Rendement attendu des actifs de couverture	217	182	224
Produits financiers (charges financières)	(16)	(24)	5
Total de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés	(199)	(240)	(198)

(*) Ces montants n'incluent pas les données relatives au secteur Grid

Y compris € 10 millions de cotisations versées au titre des régimes mutualisés et analysées comme des régimes à cotisations définies.

Le montant total des cotisations et prestations versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 mars 2011 s'élève respectivement à € 210 millions et € 155 (*) millions (€ 143 millions et € 150 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010 et € 211 millions et € 144 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009).

Le montant total des cotisations et prestations qui seront versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 est estimé à € 350 (*) millions, dont € 174 (*) millions de cotisations au titre des régimes à prestations définies.

(*) Montant hors Grid

NOTE 24. DETTE FINANCIERE

Valeur inscrite au bilan (en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Emprunts obligataires (1)	3 238	1 736	273
Autres emprunts	611	248	261
Options et compléments de prix sur entités acquises (2)	20	30	209
Instruments dérivés liés aux activités de financement	18	10	27
Intérêts courus	37	17	1
Emprunts	3 924	2 041	771
<i>Non courants</i>	<i>3 346</i>	<i>1 845</i>	<i>65</i>
<i>Courants</i>	<i>578</i>	<i>196</i>	<i>706</i>
Dettes sur contrats de location-financement	137	146	156
Dettes sur contrats de location de longue durée (3)	405	427	429
Dettes sur contrats de location-financement	542	573	585
<i>Non courantes</i>	<i>491</i>	<i>527</i>	<i>543</i>
<i>Courantes</i>	<i>51</i>	<i>46</i>	<i>42</i>
Total dette financière	4 466	2 614	1 356

(1) En valeur nominale, l'encours des emprunts obligataires a évolué au cours des deux derniers exercices de la manière suivante:

Valeur nominale (en millions d'€)	Total	Date d'échéance					
		3 mars 2010	23 septembre 2014	05 octobre 2015	1 février 2017	05 octobre 2018	18 mars 2020
En-cours au 31 mars 2009	275	275	-	-	-	-	-
Obligations émises	1 750	-	500	-	750	-	500
Obligations remboursées à échéance	(275)	(275)	-	-	-	-	-
En-cours au 31 mars 2010	1 750	-	500	-	750	-	500
Obligations émises	1 500	-	250	500	-	500	250
Obligations remboursées à échéance	-	-	-	-	-	-	-
En-cours au 31 mars 2011	3 250	-	750	500	750	500	750
Taux d'intérêt nominal	-	6,25 %	4,00 %	2,88 %	4,13 %	3,63 %	4,50 %
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2011	-	-	3,89 %	2,98 %	4,25 %	3,71 %	4,58 %
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2010	-	7,16 %	4,22 %	-	4,25 %	-	4,58 %

(2) A la fin du mois de novembre 2009, Bouygues a exercé l'option de cession de sa participation de 50 % dans Alstom Hydro Holding contre la remise de 4 400 000 actions Alstom. En raison des délais d'obtention des autorités de la concurrence dans certains pays, la transaction a été finalisée en mars 2010. La dette annulée dans le cadre de cette opération s'élevait au jour de la transaction à € 175 millions et à € 170 millions au 31 mars 2009.

(3) Cette dette est représentative des passifs afférents à un contrat de location de trains et équipements connexes (voir notes 13 et 29).

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

25.1 INSTRUMENTS FINANCIERS PRESENTES DANS LES ETATS FINANCIERS

Les principaux passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts et des dettes fournisseurs et comptes rattachés. L'objectif principal de ces passifs financiers est d'assurer le financement des activités opérationnelles.

Les prêts, créances clients et comptes rattachés ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par le Groupe sont générés directement par les activités opérationnelles.

Le Groupe est exposé aux risques de variations sur les taux de change et les taux d'intérêts, de crédit et de liquidité.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- lorsqu'ils ne font pas l'objet de couvertures de taux, les emprunts sont évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- en raison de leur courte maturité, la juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances sur clients et comptes rattachés et des dettes vis-à-vis des fournisseurs et comptes rattachés est considérée identique à leur valeur comptable,
- la juste valeur de la dette financière est déterminée sur la base de prix cotés pour les instruments négociés sur un marché ou à partir des taux en vigueur proposés au Groupe pour des instruments de même échéance.

- **Exercice clos le 31 mars 2011**

-Contribution au bilan au 31 mars 2011

	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)				Juste valeur des éléments classés en instruments financiers				
			JV par résultat	ADV	PCD au coût amorti	DER	Total	Cours /prix cotés	Modèle interne basé sur des données de marché observables	Modèle interne non basé sur des données de marché observables	Total
Au 31 mars 2011 (en millions d'e)											
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	207	43	-	164	-	-	164	-	164	-	164
Autres actifs non courants	567	27	-	-	540	-	540	-	111	429	540
Clients et comptes rattachés	6 053	-	-	-	6 053	-	6 053	-	6 053	-	6 053
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 945	1 650	513	-	417	365	1 295	-	1 295	-	1 295
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	50	-	17	-	-	33	50	-	50	-	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 701	-	2 701	-	-	-	2 701	-	2 701	-	2 701
Actif	12 523	1 720	3 231	164	7 010	398	10 803	-	10 374	429	10 803
Emprunts non courants	3 346	-	-	-	3 346	-	3 346	-	3 346	-	3 346
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	491	-	-	-	491	-	491	-	491	-	491
Emprunts courants	578	-	-	-	560	18	578	-	578	-	578
Dettes sur contrats de location-financement courantes	51	-	-	-	51	-	51	-	51	-	51
Fournisseurs et comptes rattachés	4 071	-	-	-	4 071	-	4 071	-	4 071	-	4 071
Autres passifs courants	4 063	1 472	311	-	1 717	563	2 591	-	2 591	-	2 591
Passif	12 600	1 472	311	-	10 236	581	11 128	-	11 128	-	11 128

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat ; ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente ; PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments dérivés.

-Contribution au résultat financier pour la période close le 31 mars 2011

(en millions d'€)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti & DER	TOTAL
Intérêts	3	-	-	(89)	(86)
<i>Produits d'intérêts</i>	<i>3</i>	-	-	<i>46</i>	<i>49</i>
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	<i>(135)</i>	<i>(135)</i>
Dividendes	-	4	-	-	4
Réévaluation à la juste valeur	-	1	-	-	1
Cessions	-	-	-	-	-
Résultat de change et divers	-	-	-	(39)	(39)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2011	3	5	-	(128)	(120)

Le montant inscrit en «résultat de change et divers» s'explique principalement par le déport/report sur des couvertures de transactions rattachées aux activités financières (voir note 2.3.7) et des honoraires bancaires (voir note 7).

-Contribution au résultat opérationnel pour la période close le 31 mars 2011

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est positif de € 14 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Il est principalement constitué de deux éléments :

- déports et reports attachés aux transactions remplissant les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture,
- variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux futurs de trésorerie non éligibles à la comptabilité de couverture.

- **Exercice clos le 31 mars 2010**

-Contribution au bilan au 31 mars 2010

	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)				Juste valeur des éléments classés en instruments financiers				
			JV par résultat	ADV	PCD au coût amorti	DER	Total	Cours /prix cotés	Modèle interne basé sur des données de marché observables	Modèle interne non basé sur des données de marché observables	Total
Au 31 mars 2010 (en millions d'€)											
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	66	43	-	23	-	-	23	-	23	-	23
Autres actifs non courants	535	8	-	-	527	-	527	-	77	450	527
Clients et comptes rattachés	3 446	-	-	-	3 446	-	3 446	-	3 446	-	3 446
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 578	1 355	450	-	455	318	1 223	-	1 223	-	1 223
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	35	-	4	-	-	31	35	-	35	-	35
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 351	-	4 351	-	-	-	4 351	-	4 351	-	4 351
Actif	11 011	1 406	4 805	23	4 428	349	9 605	-	9 155	450	9 605
Emprunts non courants	1 845	-	-	-	1 845	-	1 845	-	1 845	-	1 845
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	527	-	-	-	527	-	527	-	527	-	527
Emprunts courants	196	-	-	-	186	10	196	-	196	-	196
Dettes sur contrats de location-financement courantes	46	-	-	-	46	-	46	-	46	-	46
Fournisseurs et comptes rattachés	3 613	-	-	-	3 613	-	3 613	-	3 613	-	3 613
Autres passifs courants	2 784	1 386	263	-	699	436	1 398	-	1 398	-	1 398
Passif	9 011	1 386	263	-	6 916	446	7 625	-	7 625	-	7 625

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat ; ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente ; PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments dérivés.

-Contribution au résultat financier pour la période close le 31 mars 2010

(en millions d'€)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti & DER	TOTAL
Intérêts	-	-	-	(7)	(7)
<i>Produits d'intérêts</i>	-	-	-	51	51
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	(58)	(58)
Dividendes	-	2	-	-	2
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Résultat de change et divers	-	-	-	(13)	(13)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2010	-	2	-	(20)	(18)

Le montant inscrit en «résultat de change et divers» s'explique principalement par le déport/report sur des couvertures de transactions rattachées aux activités financières (voir note 2.3.7) et des honoraires bancaires (voir note 7).

-Contribution au résultat opérationnel pour la période close le 31 mars 2010

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est positif de € 28 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Il est principalement constitué de deux éléments :

- déports et reports attachés aux transactions remplissant les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture,
- variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux futurs de trésorerie non éligibles à la comptabilité de couverture.

- **Exercice clos le 31 mars 2009**

-Contribution au bilan au 31 mars 2009

	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)					Juste valeur des éléments classés en instruments financiers			
			JV par résultat	ADV	PCD au coût amorti	DER	Total	Cours /prix cotés	Modèle interne basé sur des données de marché observables	Modèle interne non basé sur des données de marché observables	Total
Au 31 mars 2009 (en millions d'€)											
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	66	39	-	27	-	-	27	-	27	-	27
Autres actifs non courants	529	4	-	-	525	-	525	-	76	449	525
Clients et comptes rattachés	3 873	-	-	-	3 873	-	3 873	-	3 873	-	3 873
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 773	1 309	705	-	417	342	1 464	-	1 464	-	1 464
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	15	-	5	-	-	10	15	-	15	-	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 943	-	2 943	-	-	-	2 943	-	2 943	-	2 943
Actif	10 199	1 352	3 653	27	4 815	352	8 847	-	8 398	449	8 847
Emprunts non courants	65	-	-	-	60	5	65	-	65	-	65
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	543	-	-	-	543	-	543	-	543	-	543
Emprunts courants	706	-	-	-	684	22	706	-	706	-	706
Dettes sur contrats de location-financement courantes	42	-	-	-	42	-	42	-	42	-	42
Fournisseurs et comptes rattachés	3 866	-	-	-	3 866	-	3 866	-	3 866	-	3 866
Autres passifs courants	2 847	1 313	354	-	539	641	1 534	-	1 534	-	1 534
Passif	8 069	1 313	354	-	5 734	668	6 756	-	6 756	-	6 756

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat ; ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente ; PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments dérivés.

-Contribution au résultat financier pour la période close la 31 mars 2009

(en millions d'€)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti & DER	TOTAL
Intérêts	4	-	-	25	29
<i>Produits d'intérêts</i>	4	-	-	103	107
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	(78)	(78)
Dividendes	-	4	-	-	4
Réévaluation à la juste valeur	-	(1)	-	-	(1)
Cessions	-	-	-	-	-
Résultat de change et divers	-	-	-	(16)	(16)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2009	4	3	-	9	16

Le montant inscrit en «résultat de change et divers» s'explique principalement par le déport/report sur des couvertures de transactions rattachées aux activités financières (voir note 2.3.7) et des honoraires bancaires (voir note 7).

-Contribution au résultat opérationnel pour la période close la 31 mars 2009

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est négatif de € 5 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

25.2 GESTION DU RISQUE DE CHANGE

- **Dettes financières**

L'analyse de la dette financière par devise et en valeur nominale est la suivante :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Euro	3686	2 062	700
Dollar américain	52	7	8
Livre sterling	422	440	443
Autres devises	320	119	209
Dettes financières en valeur nominale	4 480	2 628	1 360

La dette libellée en GBP s'explique essentiellement par l'opération de location à long-terme de train, dont London Underground est partie prenante. Cette dette de € 405 millions est contrebalancée par des créances à long terme de même maturité également libellées en livres sterling qui sont comptabilisées en autres actifs non courants (voir notes 13, 24 et 28).

- **Opérations**

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change sur les appels d'offres remis en devises étrangères, les contrats attribués et sur tous les décaissements futurs libellés en devises étrangères. Les principales devises sur lesquelles le Groupe a été exposé de façon significative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 sont le franc suisse et le dollar américain.

Pendant la période d'appel d'offres, en fonction de la probabilité d'obtention du contrat et des conditions de marché, le Groupe couvre généralement une partie des offres en utilisant des options ou, si possible, des polices d'assurance exportation. Une fois le contrat signé, le Groupe utilise des contrats à terme pour couvrir son exposition durant la réalisation du contrat (soit comme seuls instruments de couverture, soit comme compléments aux polices d'assurance exportation).

Le Groupe impose à toutes ses entités opérationnelles d'utiliser des contrats à terme pour éliminer le risque de change sur toute vente ou achat supérieur à € 100 000. Les contrats à terme doivent être réalisés dans la même devise que les éléments couverts. La politique du Groupe est de négocier les dates d'échéance des instruments de couverture en les ajustant sur les dates d'échéance des éléments couverts afin d'obtenir une efficacité maximale des couvertures.

La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture du risque de change est inscrite au bilan comme suit :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011		Au 31 mars 2010		Au 31 mars 2009	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés rattachés à une couverture de juste valeur	348	569	298	441	318	650
Instruments dérivés rattachés à une couverture de flux de trésorerie	31	7	31	-	28	15
Instruments dérivés rattachés à une couverture de d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	1	2	5	3	6	3
Total	380	578	334	444	352	668

La juste valeur de ces instruments représente, sur la base des taux d'intérêt et de change à la date de clôture, le montant que le Groupe devrait recevoir ou payer s'il annulait sa position à cette même date.

La forte volatilité des taux de change au cours des exercices clos au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010 explique l'augmentation importante de la juste valeur des instruments dérivés (positive ou négative). Les variations de juste valeur des instruments dérivés satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture sont pour l'essentiel compensées par la réévaluation des actifs et passifs sous-jacents (qu'il s'agisse d'actifs et passifs comptabilisés au bilan ou d'engagements hors bilan).

Le tableau ci-après présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation du taux de change du dollar américain et du franc suisse. Les effets sur le résultat avant impôt proviennent de certains instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture ainsi qu'à la non couverture de certains éléments monétaires. Les effets sur les produits et charges directement reconnus en capitaux propres résultent de l'évaluation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

	Cours du dollar américain			Cours du franc suisse		
	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt	Incidence sur les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt	Incidence sur les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres
Exercice clos le 31 mars 2011	10%	-	-	5%	-	(15)
	-10%	-	-	-5%	-	15
Exercice clos le 31 mars 2010	10%	1	-	5%	-	(17)
	-10%	(1)	-	-5%	-	17
Exercice clos le 31 mars 2009	10%	(1)	-	5%	4	(29)
	-10%	1	-	-5%	(4)	29

La part efficace des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie recyclée de capitaux propres à résultat pendant l'exercice clos le 31 mars 2011 est positive de € 27 millions.

25.3 GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe ne met pas en œuvre de politique de gestion active de son risque de taux. En revanche, sous la supervision du Comité exécutif, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités de marché.

Montants inscrits au bilan (en millions d'€)	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Actifs financiers à taux variable	2 793	4 372	2 965
Actifs financiers à taux fixe	454	480	481
Actifs financiers	3 247	4 852	3 446
Dettes financières à taux variable	40	(11)	(12)
Dettes financières à taux fixe, engagements sur options et compléments de prix	4 426	(2 030)	(1 344)
Dettes financières	4 466	(2 041)	(1 356)
Position nette à taux variable avant swaps	2 833	4 361	2 953
Position nette à taux fixe avant swaps	4 880	(1 550)	(863)
Position nette total avant couverture	7 713	2 811	2 090
Position nette à taux variable après swaps	2 833	4 361	2 953
Position nette à taux fixe après swaps	4 880	(1 550)	(863)
Position nette après couverture	7 713	2 811	2 090

L'analyse de sensibilité est réalisée sur la base de la position nette de trésorerie après couverture au 31 mars 2011, en prenant l'hypothèse que cette position reste constante sur une année.

En l'absence d'instruments de couverture de taux les effets de l'augmentation ou de la diminution des taux d'intérêt sont symétriques : une augmentation des taux d'intérêt de 0,9 % améliorerait le résultat financier net de € 24 millions alors qu'une diminution le détériorerait pour le même montant.

25.4 GESTION DU RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et de par ses activités financières au travers des dépôts, des contrats de couverture de change et des autres instruments financiers contractés avec des banques et des institutions financières.

Risque lié aux créances commerciales

Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat, est limité. En effet, ces contreparties sont généralement bien notées et bénéficient d'une capacité financière suffisante pour satisfaire leurs obligations contractuelles.

Dans des circonstances particulières, le Groupe couvre par des polices d'assurance jusqu'à 90 % du risque de contrepartie de certains contrats.

Risque lié aux autres actifs financiers

L'exposition du Groupe au risque de crédit lié aux autres actifs financiers est représentée par le risque d'une défaillance de la contrepartie : l'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.

Risque lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit lié aux soldes en banques et dans les institutions financières est géré de façon centralisée par le service Trésorerie du Groupe conformément à la stratégie du Groupe. Au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont intégralement placés auprès de contreparties bancaires de premier plan notées « Investment Grade ».

La société-mère du Groupe a accès aux liquidités des filiales détenues à 100 % par le biais du paiement de dividendes ou en vertu d'accords de prêt entre les sociétés du Groupe. Certaines restrictions locales peuvent cependant retarder ou limiter un tel accès. De plus, bien que la société-mère ait le pouvoir de contrôler les décisions des filiales au capital desquelles elle est majoritaire, ses filiales sont des entités juridiques distinctes et le paiement de dividendes et l'octroi de prêts, d'avances et d'autres paiements par lesdites filiales à la société-mère peuvent faire l'objet de restrictions légales ou contractuelles, peuvent être conditionnés à la réalisation de bénéfices ou être sujets à d'autres restrictions. Parmi ces limitations, peuvent être mentionnées les réglementations locales relatives à l'assistance financière et les lois sur les bénéfices des sociétés.

La politique du Groupe consiste à centraliser les liquidités des filiales au niveau de la société-mère dans la mesure du possible. La trésorerie et les équivalents de trésorerie soumises à des restrictions juridiques au niveau des filiales s'élevaient respectivement à € 398 millions et € 454 millions au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010.

25.5 Gestion du risque de liquidité

Critères financiers

Au 31 mars 2011, le Groupe dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de € 1 000 millions à échéance mars 2012 étendue jusqu'en mars 2013 pour un montant de € 942 millions. Cette facilité qui n'est pas utilisée au 31 mars 2011 est soumise aux critères financiers suivants, basés sur des données consolidées :

Critères financiers	Couverture minimale des frais financiers	Endettement total maximal (m€)	Ratio maximal d'endettement net total
	(a)	(b)	(c)
De mars 2010 à septembre 2013	3	5 000	3,6

- (a) Rapport de l'EBITDA (l'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés) à la charge d'intérêts nette à l'exclusion des intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement. Il s'élève à 19,1 au 31 mars 2011. Ce critère ne s'appliquait pas au 31 mars 2010 car le Groupe était générateur d'intérêts.
- (b) L'endettement total maximal est égal à l'en-cours des emprunts, c'est-à-dire le total de la dette financière moins les dettes sur contrats de location-financement. Ce critère a cessé de s'appliquer depuis que le Groupe est noté « Investment Grade ».
- (c) Rapport de l'endettement net (c'est-à-dire le total des emprunts moins les valeurs mobilières de placement et la trésorerie ou les équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA. Le ratio d'endettement net au 31 mars 2011 est de 0,8 ((1,1) au 31 mars 2010).

Flux de trésorerie

L'objectif du Groupe est de maintenir un niveau élevé de liquidités. Un outil de planification des flux de trésorerie courants est utilisé pour répondre aux besoins du Groupe en matière de liquidités.

Les tableaux suivants présentent le montant non actualisé des paiements en principal et intérêts de tous les instruments financiers détenus au 31 mars 2011 et 31 mars 2010.

Les données prévisionnelles représentatives de futurs actifs ou passifs ne sont pas indiquées. Les montants libellés en devises sont convertis au cours de clôture. Les versements d'intérêts à taux variable sont calculés en utilisant les derniers taux d'intérêt disponibles à la date de clôture. Les actifs et passifs pouvant faire l'objet de règlement à tout moment sont toujours affectés à l'échéance la plus proche.

Instruments financiers détenus au 31 mars 2011

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans la trésorerie nette au 31 mars 2011

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2012		2013		2014-2016		2017 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs non courants	429	29	28	27	26	69	81	27	294
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	50	-	50	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 701	24	2 701	-	-	-	-	-	-
Actifs	3 180	53	2 779	27	26	69	81	27	294
Emprunts non courants	(3 346)	-	-	(130)	(27)	(251)	(1 310)	(206)	(2 009)
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	(491)	-	-	(31)	(45)	(80)	(131)	(32)	(315)
Emprunts courants	(578)	(132)	(578)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location- financement courantes	(51)	(34)	(51)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(4 466)	(166)	(629)	(161)	(72)	(331)	(1 441)	(238)	(2 324)
Trésorerie nette	(1 286)	(113)	2 150	(134)	(46)	(262)	(1 360)	(211)	(2 030)

Flux de trésorerie issus des instruments dérivés au 31 mars 2011

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2012		2013		2014-2016		2017 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	365	-	245	-	77	-	40	-	3
Actifs	365	-	245	-	77	-	40	-	3
Autres passifs courants	(563)	-	(227)	-	(256)	-	(66)	-	(14)
Passifs	(563)	-	(227)	-	(256)	-	(66)	-	(14)
Instruments dérivés	(198)	-	18	-	(179)	-	(26)	-	(11)

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans les autres actifs et passifs financiers au 31 mars 2011

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2012		2013		2014-2016		2017 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	164	-	-	-	-	-	-	-	164
Autres actifs non courants	111	-	55	-	21	-	2	-	33
Clients et comptes rattachés	6 053	-	6 053	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	930	-	930	-	-	-	-	-	-
Actifs	7 258	-	7 038	-	21	-	2	-	197
Fournisseurs et comptes rattachés	(4 071)	-	(4 071)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	(2 028)	-	(2 028)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(6 099)	-	(6 099)	-	-	-	-	-	-
Autres actifs et passifs financiers	1 159	-	939	-	21	-	2	-	197

Instruments financiers détenus au 31 mars 2010

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans la trésorerie nette au 31 mars 2010

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2011		2012		2013-2015		2016 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs non courants	450	30	25	29	28	74	76	48	321
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	35	-	16	-	19	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 351	30	4 351	-	-	-	-	-	-
Actifs	4 836	60	4 392	29	47	74	76	48	321
Emprunts non courants	(1 845)	-	-	(76)	(10)	(212)	(561)	(169)	(1 274)
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	(527)	-	-	(34)	(48)	(86)	(113)	(56)	(366)
Emprunts courants	(196)	(77)	(196)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location- financement courantes	(46)	(36)	(46)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(2 614)	(113)	(242)	(110)	(58)	(298)	(674)	(225)	(1 640)
Trésorerie nette	2 222	(53)	4 150	(81)	(11)	(224)	(598)	(177)	(1 319)

Flux de trésorerie issus des instruments dérivés au 31 mars 2010

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2011		2012		2013-2015		2016 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	318	-	217	-	53	-	40	-	8
Actifs	318	-	217	-	53	-	40	-	8
Autres passifs courants	(436)	-	(226)	-	(73)	-	(127)	-	(10)
Passifs	(436)	-	(226)	-	(73)	-	(127)	-	(10)
Instruments dérivés	(118)	-	(9)	-	(20)	-	(87)	-	(2)

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans les autres actifs et passifs financiers au 31 mars 2010

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2011		2012		2013-2015		2016 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	23	-	-	-	-	-	-	-	23
Autres actifs non courants	77	-	51	-	12	-	2	-	12
Clients et comptes rattachés	3 446	-	3 446	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	905	-	905	-	-	-	-	-	-
Actifs	4 451	-	4 402	-	12	-	2	-	35
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 613)	-	(3 613)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	(962)	-	(962)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(4 575)	-	(4 575)	-	-	-	-	-	-
Autres actifs et passifs financiers	(124)	-	(173)	-	12	-	2	-	35

Instruments financiers détenus au 31 mars 2009

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans la trésorerie nette au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs non courants	449	31	20	29	23	76	75	67	331
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers, nets	15	-	15	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 943	29	2 943	-	-	-	-	-	-
Actifs	3 407	60	2 978	29	23	76	75	67	331
Emprunts non courants	(65)	(1)	-	(1)	(16)	(1)	(23)	-	(26)
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	(543)	-	-	(35)	(46)	(88)	(114)	(77)	(383)
Emprunts courants	(706)	(22)	(706)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location-financement courantes	(42)	(37)	(42)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(1 356)	(60)	(748)	(36)	(62)	(89)	(137)	(77)	(409)
Trésorerie nette	2 051	-	2 230	(7)	(39)	(13)	(62)	(10)	(78)

Flux de trésorerie issus des instruments dérivés au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	342	-	236	-	65	-	41	-	-
Actifs	342	-	236	-	65	-	41	-	-
Autres passifs courants	(641)	-	(376)	-	(138)	-	(120)	-	(7)
Passifs	(641)	-	(376)	-	(138)	-	(120)	-	(7)
Instruments dérivés	(299)	-	(140)	-	(73)	-	(79)	-	(7)

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans les autres actifs et passifs financiers au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	27	-	-	-	-	-	-	-	27
Autres actifs non courants	76	1	36	-	9	-	-	-	31
Client s et comptes rattachés	3 873	-	3 873	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	1 122	-	1 122	-	-	-	-	-	-
Actifs	5 098	1	5 031	-	9	-	-	-	58
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 866)	-	(3 866)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	(893)	-	(893)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(4 759)	-	(4 759)	-	-	-	-	-	-
Autres actifs et passifs financiers	339	1	272	-	9	-	-	-	58

25.6 GESTION DU RISQUE SUR LES MATIERES PREMIERES

L'essentiel des matières premières achetées par le Groupe a déjà été modifié et inclus dans des pièces détachées. Pour les autres matières premières, le Groupe inclut dans les contrats clients une clause d'ajustement de prix, de telle sorte que le Groupe ne connaisse qu'une exposition limitée à la variation des prix des matières premières.

NOTE 26. AUTRES PASSIFS OPERATIONNELS COURANTS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Charges de personnel	1 050	822	810
Impôt sur les sociétés	56	132	151
Autres taxes	339	368	292
Produits constatés d'avance	19	60	44
Autres dettes	1 725	703	554
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	563	436	641
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	311	263	355
Autres passifs opérationnels courants	4 063	2 784	2 847

NOTE 27. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Frais de personnel	4 326	3 484	3 336
Charges sociales	1 083	951	862
Charge de retraites et avantages assimilés (voir Note 23) (1)	199	240	198
Coûts liés aux paiements fondés sur des actions (voir Note 21)	5	9	25
Total des frais de personnel	5 613	4 684	4 421

(1) Ces montants n'incluent pas Transmission

	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Effectifs des sociétés consolidées à la fin de l'exercice			
Ingénieurs et cadres	41 301	32 486	32 001
Autres employés	43 924	36 372	39 510
Effectifs totaux (*)	85 225	68 858	71 511

(*) Les effectifs ne tiennent pas compte des personnes employées temporairement

NOTE 28. PASSIFS EVENTUELS ET CONTENTIEUX

28.1 PASSIFS EVENTUELS

- **Obligations commerciales**

Les obligations contractuelles du Groupe envers ses clients peuvent faire l'objet de garanties délivrées par des banques ou des sociétés d'assurance. Ces garanties peuvent couvrir aussi bien des passifs déjà inscrits au bilan que des passifs éventuels.

Au 31 mars 2011, le Groupe dispose, d'une part, de lignes bilatérales non confirmées dans de nombreux pays pour un montant total de € 19,6 milliards et, d'autre part, d'une ligne confirmée de cautions et garanties permettant l'émission d'instruments du 28 juillet 2010 au 27 juillet 2013 pour un montant de € 8,275 milliards.

Au 31 mars 2011, l'en-cours total des garanties sur contrats délivrées par les banques et les sociétés d'assurance s'élève à € 15,7 milliards (€ 14,6 milliards au 31 mars 2010).

Le montant disponible pour émission au titre de la ligne confirmée s'élève à € 2,1 milliards au 31 mars 2011 (€ 2,0 milliards au 31 mars 2010). L'émission de nouvelles cautions en utilisant cette ligne est soumise au respect des critères financiers décrits en note 25.5. Le montant disponible pour émission au titre des lignes bilatérales s'élève à € 9,8 milliards au 31 mars 2011.

- **Financement des ventes**

Le Groupe a délivré, jusqu'en 2003, des garanties à des institutions financières ayant accordé des financements à des clients du Groupe, acheteurs d'équipements ferroviaires.

Au 31 mars 2011, l'en-cours des garanties octroyées au titre du financement des ventes s'élève à € 244 millions.

Ce montant comprend :

- un en-cours de \$ 63 millions au titre de garanties relatives à des équipements vendus à un opérateur ferroviaire aux Etats-Unis (soit une contre-valeur de € 44 millions au 31 mars 2011, € 47 millions au 31 mars 2010 et € 47 millions au 31 mars 2009),
- un en-cours de £ 177 millions (soit une contre-valeur de € 200 millions au 31 mars 2011, € 199 million au 31 mars 2010 et € 190 millions au 31 mars 2009) au titre de garanties données dans le cadre d'une location de longue durée d'équipements exploités par London Underground Limited (Northern Line).

Si la société exploitante, London Underground Limited, décide de ne pas poursuivre le contrat de location au-delà de 2017 et de restituer les trains, le Groupe a garanti aux bailleurs une valeur de reprise minimale des rames et équipements connexes en 2017 de £ 177 millions, nette du paiement de £ 15 millions exigible de la société exploitante en cas de non-extension du contrat. Cet engagement de £ 177 millions fait partie de la dette de € 405 millions sur contrats de location à long terme (voir note 24).

28.2. CONTENTIEUX

- **Contentieux dans le cadre des activités courantes du Groupe**

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs contentieux principalement liés à des contrats. Ces procédures, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquentes dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets à long terme importants. Dans certains cas, les montants au titre de ces procédures contentieuses sont réclamés au Groupe, et dans d'autres au Groupe solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums. Ces montants peuvent être significatifs.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée au début de la procédure. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés, lorsqu'ils sont jugés correspondre à une estimation fiable de passifs probables. Les coûts effectivement engagés peuvent excéder le montant des provisions du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

Au cours de l'exercice, le Groupe a dû par ailleurs faire face à un accroissement du nombre et du montant d'appels de garanties bancaires à première demande dans un contexte économique devenu plus difficile. Lorsqu'il considère qu'un appel est irrégulier ou abusif, le Groupe entame les procédures contentieuses appropriées.

- **Amiante**

En France, certaines des filiales du Groupe font l'objet de procédures civiles relatives à l'utilisation de l'amiante. Ces procédures sont engagées par certains de leurs employés ou anciens employés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante, en vue d'obtenir une décision leur permettant de recevoir une indemnisation complémentaire de la part des caisses de Sécurité Sociale.

Aux États-Unis, des filiales du Groupe font également l'objet de procédures judiciaires relatives à l'amiante. Le Groupe considère qu'en la matière, il dispose de solides arguments de défense et le nombre des procédures en cours est en diminution.

Le Groupe estime qu'en France et aux États-Unis, les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de telles procédures ne constituent pas un risque significatif. Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante ne puisse être prévue avec une certitude raisonnable, le Groupe considère que celles-ci n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière. Cependant, le Groupe ne peut pas assurer que le nombre d'affaires liées à l'amiante ou que des cas nouveaux n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

- **Recours collectifs aux Etats-Unis**

Le Groupe a mis fin, par voie transactionnelle et pour un montant restant à la charge d'Alstom inférieur à € 2 millions, aux recours collectifs de plusieurs catégories d'acquéreurs d'American Depositary Receipts et autres valeurs mobilières Alstom, déposés entre août 1999 et août 2003 et consolidés en un seul en juin 2004.

- **Allégations de pratiques anti-concurrentielles**

Equipement GIS

En avril 2006, à la suite d'investigations commencées en 2004, la Commission européenne a engagé une procédure contre Alstom, ainsi que contre un certain nombre d'autres sociétés, sur le fondement d'allégations de pratiques anti-concurrentielles concernant la vente d'appareillage de commutation à isolation gazeuse (« équipement GIS ») produit par l'ancien Secteur Transmission & Distribution d'Alstom cédé à Areva en janvier 2004.

Le 24 janvier 2007, la Commission européenne a condamné Alstom à verser une amende de € 65 millions, dont € 53 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D. Alstom a déposé une requête en annulation de cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne. Le 3 mars 2011, celui-ci a réduit le montant de l'amende infligée à Alstom à € 58,5 millions. Alstom a décidé de faire appel de cette décision devant la Cour de Justice de l'Union européenne. L'acquisition des activités Transmission d'Areva le 7 juin 2010 ne modifie pas l'exposition d'Alstom.

A la suite de la décision de la Commission européenne du 24 janvier 2007 visée ci-dessus, National Grid a entamé le 17 novembre 2008 une action civile devant la Cour de Londres (High Court of Justice) aux fins d'obtention de dommages et intérêts contre les constructeurs européens d'équipement GIS, dont Alstom et certaines de ses filiales. National Grid prétend avoir subi un préjudice global de la part de l'ensemble des constructeurs concernés d'un montant total de GBP 249,3 millions, du fait qu'il a payé l'équipement GIS à des tarifs trop élevés compte tenu des supposées ententes anticoncurrentielles. Alstom conteste le dossier au fond. La Cour de Londres a décidé le 12 juin 2009 qu'elle ne se prononcerait pas sur le fond du dossier avant l'épuisement des recours devant les juridictions européennes contre la décision du 24 janvier 2007. Deux autres actions civiles similaires ont été introduites au cours de l'exercice devant des juridictions nationales pour un montant global de € 24 millions.

Transformateurs de puissance

Le 20 novembre 2008, la Commission européenne a envoyé une communication de griefs à un certain nombre de fabricants de transformateurs électriques, dont Alstom, portant sur des allégations de pratiques anti-concurrentielles. Alstom a contesté la matérialité des faits allégués. Le 7 octobre 2009, Alstom a été condamné par la Commission européenne à payer une amende de € 16,5 millions, dont € 13,5 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D. Alstom a déposé un recours en annulation de cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne le 21 décembre 2009. La date d'audience n'est pas connue à ce jour et une décision de la Cour ne devrait pas intervenir avant 2012.

Procédure en Allemagne

Le Groupe a reçu le 22 décembre 2008 une communication de griefs de la commission fédérale de la concurrence en Allemagne (« BKA »), alléguant des violations de la loi allemande en matière de concurrence sur le marché des chaudières pour centrales alimentées au lignite. Le 12 août 2010, le BKA a condamné ALSTOM Power Systems GmbH et deux de ses anciens dirigeants, ainsi que deux concurrents du Groupe aujourd'hui en faillite, à € 91 millions d'amende pour entente alléguée entre les années 1990 et 2003. Alstom a demandé au BKA de reconsidérer sa décision et estime avoir de solides arguments juridiques pour réduire ce montant. Par ailleurs, des actions civiles de la part de grands clients ne sont pas à exclure.

- **Allégations de paiements illicites**

Certaines sociétés du Groupe et/ou certains employés du Groupe (actuels ou anciens) ont fait l'objet ou font actuellement l'objet d'enquêtes dans certains pays concernant des allégations de paiement illicites. Ces enquêtes peuvent se traduire par des amendes infligées au Groupe, l'exclusion de filiales du Groupe des procédures de marchés publics et des actions civiles. En France, le 6 octobre 2010, une filiale du Groupe du Secteur Hydro a été mise en examen pour allégations de paiements illicites concernant des opérations anciennes en Zambie. Le Groupe considère qu'il n'y a pas matière à infraction et a plaidé pour que l'instruction pénale, maintenant terminée, débouche sur une issue favorable. La Banque Mondiale a également lancé une enquête sur des allégations de paiements illicites concernant des opérations anciennes en Zambie. Les sanctions de la Banque Mondiale peuvent aller d'une amende jusqu'à l'exclusion de tout ou partie des projets financés par la Banque Mondiale, ce qui serait susceptible d'avoir un effet négatif significatif sur l'image, les résultats et la situation financière du Groupe.

- **Litige aux Etat-Unis à la suite d'un accident dans le métro de Washington D.C.**

Le 22 juin 2009, une collision entre deux rames du métro de Washington D.C. a eu pour conséquence la mort de 9 personnes et 52 blessés. A ce jour, 23 procès regroupés en une seule procédure ont d'ores et déjà été engagés contre Alstom Signaling Inc. et d'autres défendants extérieurs au Groupe. Les réclamations à l'encontre d'Alstom Signaling Inc. représentent à ce jour un montant supérieur à \$ 475 millions. Le rapport du National Transportation Safety Board sur l'origine de cet accident met partiellement en cause du matériel fourni par Alstom Signaling Inc. Il est, toutefois, encore trop tôt pour déterminer les causes exactes de l'accident, les responsabilités en résultant et le montant total des réclamations. Ces réclamations ont été déclarées aux assureurs du Groupe et Alstom estime qu'il dispose d'une couverture d'assurance adéquate.

- **Métro de la ville de Budapest**

En 2006, BKV a attribué à Alstom un contrat pour livrer 22 trains Metropolis pour la ligne 2 et 15 trains pour la ligne 4 pour la ville de Budapest. Durant l'exécution du contrat, Alstom a subi des retards essentiellement imputables à des modifications de qualifications techniques demandées par BKV et au refus par l'organisme hongrois de délivrer l'homologation définitive des trains. En août 2007, le NKH a délivré un agrément préliminaire, mais en octobre 2010, le NKH a cependant refusé de délivrer son homologation définitive. Le 19 octobre 2010, BKV a résilié le contrat et immédiatement appelé l'ensemble des garanties bancaires pour un montant total d'environ € 130 millions. Par ordonnance de référé du 25 octobre 2010, le tribunal de commerce de Nanterre a fait interdiction à la banque de payer, considérant que l'appel de ces garanties revêtait un caractère manifestement abusif. BKV a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Versailles. Par ailleurs, Alstom a initié une procédure d'arbitrage le 21 janvier 2011.

- **Centrale à lignite de Maritza**

En 2006, AES a attribué à Alstom un contrat pour la construction d'une centrale à lignite à Maritza en Bulgarie. Durant l'exécution du contrat, Alstom a subi des retards et interruptions de travaux dus pour l'essentiel à la défektivité de la lignite fournie par AES. En mars 2011, AES a résilié le contrat. AES avait auparavant appelé à hauteur d'environ € 150 millions sa garantie bancaire. Par ordonnance de référé du 10 février 2011, le tribunal de commerce de Nanterre a fait interdiction à la banque de payer considérant que l'appel de garantie revêtait un caractère manifestement abusif. AES a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Versailles. Par ailleurs, Alstom a initié une procédure d'arbitrage le 22 janvier 2011.

Il n'y a pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont le Groupe est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

NOTE 29. ENGAGEMENTS DE LOCATION

(en millions d'€)	Échéance des redevances			
	Total	Inférieure à 1 an	de 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Location de longue durée (1)	556	57	202	297
Locations financement	160	27	84	49
Locations simples	375	152	129	94
Total au 31 mars 2011	1 091	236	415	440
Location de longue durée (1)	427	25	104	298
Locations financement	179	28	75	76
Locations simples	306	54	148	104
Total au 31 mars 2010	912	107	327	478
Location de longue durée (1)	429	20	98	311
Locations financement	189	28	80	81
Locations simples	214	40	108	66
Total au 31 mars 2009	832	88	286	458

(1) Engagement afférent à un contrat de location des trains et équipements connexes (voir Note 24).

NOTE 30. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires dus aux Commissaires aux comptes au titre des deux derniers exercices ont été les suivants :

(en millions d'€)	Exercice clos le 31 mars 2011				Exercice clos le 31 mars 2010			
	Mazars		PricewaterhouseCoopers		Mazars		PricewaterhouseCoopers	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	7,2	95	12,1	93	5,1	96	8,8	80
. ALSTOM SA	0,7	9	1,6	12	0,8	16	1,2	11
. Entités intégrées globalement	6,5	86	10,6	81	4,3	80	7,6	69
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes	0,3	4	0,6	5	0,2	4	0,8	7
. ALSTOM SA	-	-	0,1	1	-	-	0,1	1
. Entités intégrées globalement	0,3	4	0,5	4	0,2	4	0,7	6
Sous-total	7,5	99	12,7	98	5,3	100	9,6	87
Prestations fiscales	0,1	1	0,3	2	-	-	1,4 ⁽¹⁾	13
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	0,1	1	0,3	2	-	-	1,4	13
TOTAL	7,6	100	13,0	100	5,3	100	11,0	100

(1) Les prestations fiscales concernaient les sociétés étrangères. Elles ont été préalablement approuvées par le Comité d'Audit et respectent les règles d'indépendance applicables en France et spécifiques au Groupe. Ces prestations ont été transférées pour la plupart à d'autres prestataires de service au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010.

NOTE 31. PARTIES LIEES

• Actionnaires du Groupe

A la connaissance du Groupe, le seul actionnaire détenant plus de 6 % du capital de la société mère est Bouygues, société française cotée à la Bourse de Paris. Au 31 mars 2011, Bouygues détient 30,8 % du capital d'Alstom.

En novembre 2009, Bouygues a exercé l'option de cession de sa participation de 50% dans Alstom Hydro Holding contre la remise de 4 400 000 actions Alstom. La transaction a été finalisée en mars 2010 (voir note 24).

Aucune transaction significative n'a été conclue avec Bouygues lors de l'exercice clos le 31 mars 2011.

• Participations dans les sociétés mises en équivalence

Aucune transaction significative n'a été réalisée avec des sociétés mises en équivalence lors de l'exercice clos le 31 mars 2011.

- **Montant comptabilisé en charge au titre des rémunérations et autres avantages accordés aux principaux dirigeants**

Le Groupe considère que les principaux dirigeants du Groupe au sens d'IAS 24 sont les membres du Comité exécutif à la date du 31 mars 2011.

(en milliers d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Rémunérations	6 700	5 955	6 025
<i>Rémunération fixe (1)</i>	<i>3 995</i>	<i>3 450</i>	<i>3 225</i>
<i>Rémunération variable</i>	<i>2 705</i>	<i>2 505</i>	<i>2 800</i>
Engagements de retraite et avantages assimilés	1 334	3 986	788
<i>Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</i>	<i>1 204</i>	<i>3 876</i>	<i>681</i>
<i>Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies</i>	<i>130</i>	<i>110</i>	<i>107</i>
<i>Autres engagements de retraite</i>	-	-	-
Autres avantages	1 585	1 721	3 521
<i>Avantages en nature</i>	<i>25</i>	<i>24</i>	<i>24</i>
<i>Paiements fondés sur des actions (2)</i>	<i>1 560</i>	<i>1 697</i>	<i>3 497</i>
Total	9 619	11 662	10 334

(1) La rémunération fixe exclut les jetons de présence qui s'élèvent à € 661 500 au 31 mars 2011, € 629 500 au 31 mars 2010 et € 538 000 au 31 mars 2009.

(2) Charge enregistrée dans le compte de résultat au titre des plans de souscriptions d'actions et de remise d'actions gratuites conditionnelles.

NOTE 32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Alstom et Shanghai Electric Group ont annoncé, le 20 avril 2011, la signature d'une lettre d'intention qui prévoit la création d'Alstom-Shanghai Electric Boilers Co, une société commune à 50/50 devant regrouper les activités des deux partenaires dans le domaine des chaudières pour centrales électriques.

NOTE 33. PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sont énumérées ci-après les principales sociétés du Groupe répondant aux critères suivants : principales sociétés holdings et/ou chiffre d'affaires supérieur à € 100 millions au 31 mars 2011. La liste complète des sociétés consolidées est disponible sur demande au Siège du Groupe.

Société mère

Société	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM SA	France	-	Société mère

Sociétés holdings

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Deutschland AG	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Espana IB SA Holding	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Inc	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid SAS	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Holdings	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Holdings SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM NV	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale

Sociétés opérationnelles

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM S&E Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Energy Recovery GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Systems GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Deutschland GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Australia Ltd	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Limited (Australia)	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100%	Intégration globale
ALSTOM Brasil Energia e Transporte Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Energia Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Canada, Inc	Canada	100%	Intégration globale
ALSTOM Power & Transport Canada Inc.	Canada	100%	Intégration globale
Tianjin ALSTOM Hydro Co. Ltd	Chine	99%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Spain S.L.	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transporte SA	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Wind SL	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Transportation Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
AP Com Power Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro France	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Systems SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Projects India Ltd	Inde	68%	Intégration globale
AREVA T&D India Limited	Inde	72%	Intégration globale
PT ALSTOM Grid	Indonésie	95%	Intégration globale
ALSTOM Ferrovia S.p.A	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Italia Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM K.K.	Japon	100%	Intégration globale
ALSTOM Mexicana S.A. de C.V.	Mexique	100%	Intégration globale
Cerrey - Babcock & Wilcox	Mexique	25%	Mise en équivalence
ALSTOM Power Nederland B.V.	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sp.z o.o.	Pologne	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid UK LTD	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sweden AB	Suède	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
AP O&M Ltd.	Suisse	100%	Intégration globale
AREVA T&D Enerji Endustrisi A.S	Turquie	100%	Intégration globale